

J CANADA. PARL. SENAT.
103 COM. SPEC. ... RESSOURCES
H72 AGRICOLES, INDUSTRIELLES
1917 ET COMMERCIALES.
R48
A42 [3e] rapport.

DATE

NAME - NOM

SÉNAT DU CANADA

RAPPORT

DU

COMITÉ SPÉCIAL

POUR LE

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES AGRICOLES,
INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

L'HONORABLE F.-L. BÉÏQUE, C.R.,

PRÉSIDENT

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA

J. DE LABROQUERIE TACHÉ

IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI

1918

INSTITUTION DU COMITÉ SPÉCIAL

SÉNAT, 5 avril 1916.

Sur motion de l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné: (1) Que soit institué un Comité, composé de neuf membres de cette honorable Chambre, pour s'enquérir, seul ou conjointement avec un Comité semblable de la Chambre des Communes, des mesures prises ou qui devraient être prises pour promouvoir en ce pays les intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, aussi bien durant la guerre qu'après la guerre; ce comité devant se composer des honorables Messieurs Bolduc, Lougheed, Dandurand, Edwards, Bostock, Ross (Moosejaw), Taylor, Ross (Middleton) et du proposeur, et devant faire rapport de temps à autre à cette Chambre; et

(2) Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes pour l'inviter à instituer un semblable Comité devant siéger conjointement avec le Comité institué par cette honorable Chambre.

SÉNAT, 6 février 1917.

Sur motion de l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné: Qu'un Comité composé de neuf membres de cette Chambre soit nommé pour s'enquérir davantage de ce qui pourrait se faire pour servir le mieux possible les intérêts agricoles, industriels et commerciaux de ce pays, aussi bien pendant la guerre qu'après la guerre, ce Comité devant se composer des membres suivants: les honorables Messieurs Bolduc, sir James Lougheed, C.C.M.G., Dandurand, Edwards, Bostock, Ross (Moosejaw), Taylor, Ross (Middleton), y compris l'auteur de la présente motion; lequel Comité devra à discrétion faire rapport à cette Chambre.

RAPPORT DU COMITÉ

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ No 69,

JEUDI, 20 septembre 1917.

Le comité spécial nommé pour s'enquérir davantage des mesures prises ou qui devraient être prises pour promouvoir en ce pays les intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, aussi bien durant la guerre qu'après la guerre, a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité, conformément à l'autorisation que lui avait donnée le Parlement au cours de la session dernière, a, durant l'ajournement des Chambres, adressé la circulaire suivante à toutes les corporations du Canada qui poursuivent un but d'intérêt général ou qui viennent en rapport avec le public (soit environ 22,000 exemplaires) :

“Conformément aux instructions du comité spécial récemment institué par le Sénat du Canada ‘pour s'enquérir des mesures qui ont été prises et de celles qu'il faudrait prendre afin de servir dans la plus grande mesure possible les intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce en ce pays, durant la guerre et après la guerre’, nous vous adressons ci-inclus une copie de l'arrêté ministériel en vertu duquel a été instituée par le Gouvernement, au mois d'octobre 1915, la Commission pour le développement des ressources économiques.

2. En lisant cet arrêté ministériel, vous pourrez vous rendre compte qu'il touche à des questions importantes, diverses et nombreuses, telles que l'agriculture dans toutes ses branches, la colonisation, l'immigration, le travail à procurer aux soldats après la guerre, l'amélioration des routes, l'extension des embranchements de chemin de fer, le placement au Canada des capitaux étrangers et l'expansion des relations commerciales. Vous concevrez aussi que la Commission peut difficilement résoudre tous ces problèmes sans l'assistance et la coopération du public en général et particulièrement des corps constitués au pays.

3. En instituant ce comité spécial, le Sénat a eu surtout en vue d'aider la commission à accomplir la tâche dont elle a été chargée, de s'enquérir du développement et de l'emploi de nos ressources naturelles, et de faire un appel à tous les corps constitués du Canada pour solliciter leur coopération active à cette œuvre.

4. Les dépenses effroyables, les pertes de vies et les destructions causées par la guerre sans précédent dans laquelle l'Europe, presque entière, et le Canada sont engagés, le fait que maintenant les activités individuelles et publiques se livrent principalement à des industries nouvelles et temporaires, tout cela sera cause qu'à la signature de la paix des mesures promptes et effectives devront être prises pour rendre au pays sa vie normale.

5. Au Canada, c'est par le développement et l'amélioration de l'agriculture, par la création d'industries homogènes et par l'expansion de notre commerce que s'effectuera le retour à un état normal.

6. Le développement de notre agriculture dépendant de l'augmentation de la population, il est de première nécessité de trouver les moyens d'attirer au pays une classe d'immigrants désirables et aussi nombreux que possible.

7. La paix conclue, le commerce s'étendra dans de nouvelles voies, au sein de l'Empire, ainsi qu'avec les pays alliés et neutres. Nous devons nous préparer à prendre notre bonne part de ce commerce nouveau et à y trouver de l'emploi pour nos capitaux et notre main-d'œuvre actuellement engagés dans la fabrication des munitions de guerre.

8. Nous devons également nous préparer à appliquer au domaine de l'économie, dès la fin de la guerre, nos énergies nationales, maintenant concentrées sur le champ de bataille.

9. Le comité spécial réclame instamment votre diligente assistance et vous prie d'étudier sérieusement ces diverses questions et surtout celles qui relèvent plus particulièrement de votre compétence.

10. Pareil appel est adressé à toutes les corporations municipales, aux *boards of trade*, chambres de commerce, écoles, collèges et universités, commissions scolaires, associations agricoles et manufacturières, compagnies de transport, dignitaires ecclésiastiques, directeurs des divers services du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, aux barreaux, aux facultés de médecine, aux ordres des notaires, aux associations commerciales, aux journaux et associations de presse, aux associations ouvrières, en un mot à tous les corps constitués du pays; et le comité espère recevoir de chacun de ces corps, le plus diligemment possible et sous une forme précise, le résultat que produira l'étude de ces questions avec les recommandations qui s'en suivent. Si les renseignements que nous sollicitons de votre part ont été publiés déjà, il nous suffira d'une indication qui nous permette d'y référer.

Outre les suggestions qu'il en attend, le comité compte sur le concours précieux que voudront bien lui apporter les journaux en intéressant leurs lecteurs à la présente enquête, en donnant le plus de publicité possible à l'œuvre entreprise par le comité et en invitant le public à exprimer son opinion.

Chacun devrait faire sa part pour mettre le pays en état de surmonter le grand bouleversement occasionné par la guerre. Et que personne ne perde de vue que cette action commune peut procurer les moyens d'empêcher une forte dépression de se produire à la fin des hostilités, et posera des bases solides à la prospérité future de notre vaste Dominion."

Environ deux cent cinquante communications nous furent adressées en réponse à cette circulaire. Un certain nombre ne traitent que de matières d'intérêt local, tandis que d'autres contiennent des suggestions d'ordre général. Parmi ces dernières nous avons choisi les plus utiles pour les faire imprimer, et nous les annexons au présent rapport avec les vues et les suggestions de Lord Shaughnessy.

Votre comité a tenu plusieurs séances pour discuter à fond toutes ces communications relatives à l'agriculture, et il a l'honneur de vous soumettre, en conséquence, les suggestions suivantes:—

1. Que le gouvernement fédéral s'entende avec les gouvernements provinciaux pour adopter un système de concession et de vente de lots de ferme, en vertu duquel aucun canton ou district ne serait ouvert à l'agriculture avant que les qualités du sol en aient été étudiées au point de vue minier, forestier et agricole, ni avant que les avantages ou désavantages qu'offre cette région pour les fins de l'agriculture aient été bien établis.

2. Que les établissements agricoles se fassent d'après un plan de colonisation pourvoyant aux besoins des fermiers, qui ne doivent pas être trop éloignés des centres où ils pourront écouler leurs produits et qui doivent avoir un service de chemin de fer satisfaisant.

3. Que les terres fédérales de l'ouest, qui ne sont pas encore concédées, soient administrées de façon à encourager la culture mixte sur les terres les plus rapprochées des chemins de fer, et l'élevage sur les terres les plus éloignées en assurant aux éleveurs la possession de leurs terres pour un bon nombre d'années.

4. Que le crédit agricole soit organisé d'une façon pratique en facilitant des emprunts, sur un capital suffisamment garanti, pour des fins d'élevage, d'amélioration des fermes et de culture intensive, et en exigeant une responsabilité coopérative suffisante pour maintenir une surveillance locale convenable.

5. Que, avec le concours du département de l'Immigration, des sociétés soient organisées pour compiler et répandre des renseignements véridiques relativement aux conditions et à la répartition du travail dans tout le Dominion.

6. Que soit organisé un système propre à encourager et à aider les soldats de retour du front qui désirent se livrer à la culture de la terre et qui sont aptes à ce genre de travail.

7. Que dans chaque province soient établis des camps sur de bonnes terres arables où les soldats de retour du front pourront se livrer à différents emplois, suffisamment rémunérés, mais principalement à l'agriculture, et où ils pourront recevoir un enseignement théorique et pratique en vue de se fixer ultérieurement sur des fermes.

8. Que soient formés des agronomes qui seront chargés de surveiller et de diriger la culture de certains lots de fermes (un ou plusieurs agronomes par localité) comme fermes modèles.

9. Que des dispositions générales soient prises pour que les engrais naturels soient mieux conservés et utilisés, et pour que les fermiers puissent se procurer des engrais chimiques au plus bas prix possible.

10. Que des experts soient chargés de s'enquérir des avantages qu'offriraient, tant aux fermiers de l'ouest qu'à ceux de l'est, les appareils de motoculture, et qu'une démonstration pratique de ces appareils soit faite dans les différentes parties de chaque province.

11. Que des mesures soient prescrites, aussitôt que la main-d'œuvre sera disponible, pour contraindre les fermiers à couper les mauvaises herbes avant qu'elles mûrissent.

12. Que les producteurs soient invités et encouragés à pratiquer la coopération d'achat et de vente, et à classer les produits agricoles d'après leur qualité.

13. Que la construction d'entrepôts frigorifiques soit encouragée, et les abattoirs multipliés.

14. Que soient encouragées les industries secondaires auxquelles peuvent se livrer les fermiers à leurs heures de loisir.

15. Que les comforts modernes, tels que le téléphone et la lumière électrique, soient étendus aux centres ruraux.

16. Que soit répandue la connaissance des bons engrais, et leur mode d'emploi bien enseigné.

17. Que l'on fasse connaître au fermier la tuile à drainage et les avantages que son emploi comporte.

18. Que les éléments de l'agriculture soient enseignés dans toutes les écoles primaires, qui devraient posséder un lopin de terre à l'usage de leurs élèves.

19. Que le gouvernement provincial, dans les provinces de l'est, mette à la disposition de ceux qui désirent se livrer à l'agriculture des terres toutes prêtes ou à demi-prêtes à être mises en culture.

Votre comité recommande en outre:—

1. Que le ministère de l'Agriculture prenne en considération les excellentes suggestions, relatives au drainage des sols arables, que renferme le rapport ci-annexé de M. W.-F. O'Hara, D.L.S., I.C., et que ce ministère soit prié d'en ordonner la publication sous forme de bulletin.

2. Que mille exemplaires du présent rapport de votre comité soient imprimés avec les suggestions qui l'accompagnent, sous forme de plaquette, et répandus dans le public.

3. Que votre comité soit chargé, à la prochaine session du Parlement, de poursuivre son enquête sur les autres sujets mentionnés dans l'ordre de la Chambre en vertu duquel il a été constitué.

Le tout respectueusement soumis.

F.-L. BÉÏQUE,

Président.

C. P. 1517.

COPIE d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé le 28 juin 1915 par Son Altesse Royale le Gouverneur général.

Un rapport, daté du 26 juin 1915, a été présenté au comité du Conseil privé par le très honorable Premier ministre, dans lequel il déclare avoir examiné s'il était à propos d'instituer une Commission qui entreprendrait une enquête minutieuse et approfondie sur les sujets ci-dessous spécifiés.

Le Premier ministre constate que partout le besoin se manifeste de rendre la production plus intensive au Canada, particulièrement en ce qui concerne l'agriculture, dont la suprême importance s'est fait davantage reconnaître dans les conditions nouvelles que la guerre a créées.

Relativement aux occasions qui s'offrent d'accroître la production agricole, il faut se rappeler combien il importe :

- (a) d'améliorer les méthodes de production en vue d'obtenir un plus grand profit pour le producteur;
- (b) d'aider à atteindre ce but au moyen d'un enseignement efficace et de démonstrations appropriées;
- (c) d'augmenter l'étendue de terres en culture;
- (d) d'attirer une classe d'immigrants qui contribueront à former une population agricole nombreuse et stable;
- (e) d'activer et d'encourager la coopération parmi les producteurs; et
- (f) de voir à l'établissement d'entrepôts frigorifiques et d'abattoirs.

Le Premier ministre fait en outre observer que la production agricole du Canada est très variée et couvre un immense territoire, qui fournit une énorme étendue de sol fertile, mais dont une faible partie seulement est actuellement en culture.

Les conditions relatives au sol, au climat et à la région, sont si variées que la nécessité s'impose d'adopter des méthodes de culture et des moyens de production qui conviennent particulièrement à chaque localité.

La grande étendue de territoire compris dans le Dominion donne lieu à des problèmes tout spéciaux concernant :

- (a) la distribution des produits sur nos marchés domestiques et le commerce qui s'établit ainsi entre les diverses provinces et leurs villes respectives;
- (b) le transport des produits à nos ports nationaux d'où ils doivent être expédiés à leur destination à l'étranger; et
- (c) leur transport au marché auquel ils sont destinés à l'étranger.

Le Premier ministre déclare que, dans la mesure où les conditions le permettent, il est d'intérêt public qu'avant d'être exporté le produit soit fabriqué au Canada sous la forme qu'il revêt pour être vendu au consommateur ou être employé. C'est ainsi que seront encouragées et se développeront les industries qui dépendent de l'agriculture et qui peuvent réussir dans le Dominion.

Il convient d'étudier attentivement les questions importantes qui se rattachent à l'écoulement des produits alimentaires, d'examiner aussi à quel temps et par quelles méthodes cet écoulement peut le mieux s'opérer. Il ne faut pas oublier, non plus, ce que peut faire l'union des producteurs entre eux, et l'importance de réduire le

grand écart qui existe actuellement entre le prix que reçoit le producteur et celui que paie le consommateur.

Le Gouvernement a été informé qu'un grand nombre d'hommes qui se livraient à l'agriculture avant d'émigrer au Canada ne se sont pas ici établis sur des terres, mais se sont laissé attirer par les salaires élevés qu'on paie dans les villes, ainsi que dans la construction des voies ferrées et pour d'autres travaux semblables. En ces derniers temps, les entreprises qui offraient ce genre d'emploi se sont trouvées considérablement réduites, et le nombre des sans-travail a par suite beaucoup augmenté. Par ailleurs, de vastes étendues de terre concédées à des colons ne sont pas mises en culture, et l'on juge qu'il conviendrait de s'enquérir à fond des causes qui ont produit de pareils résultats.

Il faut aussi prendre en considération, en étudiant les problèmes que nous venons de mentionner, les conditions qui se produiront à la fin de la guerre, et les occasions qui s'offriront d'adopter une politique d'immigration active et efficace. Il s'agira alors d'attirer sur nos rives une classe d'immigrants désirables, et de les amener à former une population agricole sur les terres fertiles qui abondent dans l'Ouest et dans l'Est du Canada et qui ont été jusqu'à présent laissées incultes. A cet égard, il faudrait chercher par quels moyens et par quelle façon de procéder le gouvernement fédéral, soit de sa propre et unique initiative, soit de concert avec les gouvernements provinciaux, pourrait le mieux mettre en pratique un système efficace de colonisation.

Afin que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux soient en état de fournir toute l'assistance possible à ceux qui chercheront de l'emploi, la Commission projetée devrait prévoir dès maintenant le retour au Canada, une fois la guerre terminée, des soldats canadiens qui défendent vaillamment notre Empire au delà des mers, et se préoccuper de l'immigration probable au Canada, quand la paix aura été rétablie, d'autres soldats anglais et d'hommes faisant actuellement partie des armées alliées.

Le Premier ministre fait aussi remarquer que la question du transport, tant sur terre que par eau, se rattache étroitement, pour les raisons susdites, aux problèmes mis à l'étude. Il faudrait considérer en même temps les avantages qui découlent indubitablement de l'amélioration permanente des voies publiques, puisqu'elles forment effectivement une partie importante de notre système de transport.

L'achèvement prochain de deux nouveaux chemins de fer transcontinentaux ne constitue pas le moindre élément du problème de notre transport. Leur construction, selon qu'il a été dit au Gouvernement, a devancé de beaucoup le temps où le Dominion pourra fournir le trafic voulu pour les lignes principales; d'autre part, des parties importantes de la région récemment colonisée manquent des communications que leur eussent procurées des lignes d'embranchement, telles qu'en comporterait un système de voies ferrées établi après une étude plus approfondie. Les conditions qui existent à l'heure présente réclament l'attention de la Commission.

Depuis plusieurs années, le Canada est un pays qui emprunte, et il le sera durant de longues années à venir, l'extension et le développement de son industrie agricole et manufacturière ne pouvant se faire sans capital. Comme il est essentiel d'obtenir ce capital à des taux d'intérêt raisonnables pour que la production augmente et que les progrès continuent, cette question doit également être mise à l'étude. Nul projet dissuadant les capitalistes d'effectuer des placements en ce pays, ou devant grever démesurément le capital déjà placé de par les conditions existantes, n'aurait en fin de compte un résultat heureux pour les producteurs canadiens dans quelque industrie que ce soit.

Considérant ce qui s'est produit au cours des six derniers mois, il semble raisonnable d'espérer que, dans de telles conditions, des occasions s'offriront d'étendre et de développer nos marchés, au profit non seulement du Canada, mais aussi des pays et des centres qui entretiendront ces relations commerciales. Il serait à propos de faire connaître et de soumettre à la Commission les mesures que le Gouvernement a déjà prises à cette fin.

S'appuyant sur les considérations qui précèdent, aussi bien que sur les observations soumises au Gouvernement touchant les divers problèmes susmentionnés, le

Premier ministre recommande qu'une Commission soit immédiatement instituée pour entreprendre une étude, poursuivre une enquête et faire rapport sur ces questions et sur tout sujet de même nature qui pourrait s'y rattacher directement.

Le Premier ministre recommande en outre que cette Commission soit instituée conformément aux dispositions de la Partie I de la *Loi des Enquêtes*, chapitre 104 des Statuts révisés du Canada, et que la Commission soit autorisée à se faire aider selon que ses membres le décideront par des hommes de science et de profession.

La Commission existera durant bon plaisir.

La Commission peut à discrétion présenter des rapports provisoires, selon qu'elle le jugera à propos.

Le comité adhère à ce qui précède et demande que le tout soit approuvé.

RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil privé.

SUGGESTIONS ET RAPPORTS DE LANGUE FRANÇAISE, REÇUS EN
REPOSE A LA CIRCULAIRE EXPÉDIEE LE 15 JUILLET 1916,
PAR LE COMITE SPÉCIAL.

(Les suggestions et rapports des correspondants de langue anglaise ont été publiés dans la version anglaise du rapport du Comité spécial.)

*De M. Joseph Cloutier, secrétaire du Syndicat des Eleveurs du district de Québec,
Rivière-aux-Chiens, comté de Montmorency.*

1. La culture fruitière, de même que celle des légumes qui peuvent facilement s'exporter, devrait se faire sur une bien plus grande échelle.
2. On devrait utiliser, pour la culture des arbres fruitiers, tous les terrains incultes et qui conviennent à ce genre de culture.
3. Il y a aussi des fermes dont l'étendue est beaucoup trop considérable pour la main-d'œuvre qui y est employée; de là, le peu de production de ces fermes.
4. On devrait recommander aux propriétaires une meilleure division de ces propriétés.

Frères de la Charité, St-Guillaume-d'Upton, Qué.

Les terres de St-Guillaume, de St-David et de St-Bonaventure sont très fertiles ou, plutôt, elles l'étaient il y a quelques années; mais elles ont perdu beaucoup de leur fertilité. Si l'on recherche la cause de cet appauvrissement du sol, on voit que c'est par le manque des connaissances voulues en agriculture. Ainsi, la plupart des cultivateurs ne cultivent que du foin ou, du moins, cultivent trop de foin, négligeant les autres cultures. Par conséquent ils épuisent leur terre, et souvent ils abandonnent leur ferme pour aller soit aux Etats-Unis, soit à la ville, parce que, disent-ils, ils ne peuvent vivre sur leur terre. Sur un parcours de cinq milles, nous avons déjà compté jusqu'à trente maisons abandonnées. Presque la moitié des fermiers ont des dettes sur leur ferme. Cependant ils ont d'assez grandes terres. Il faudrait donc faire comprendre à ces gens qu'ils peuvent vivre sur leur terre et même vivre très bien, mais seulement il faudrait qu'ils sachent comment cultiver. Voilà le point difficile. Il vaudrait mieux commencer par les jeunes gens; une fois qu'ils auraient été imbus de bons principes d'agriculture, ils continueraient à les mettre en pratique chez eux, et leur influence déciderait leurs parents à mieux cultiver.

Certes, les écoles d'agriculture déjà existantes font beaucoup de bien, mais elles ne sont pas en assez grand nombre; plusieurs jeunes gens n'ont pu y faire leurs cours, faute de place pour les loger.

Il faudrait donc agrandir ces écoles ou, ce qui serait mieux encore, en ériger d'autres.

Il me semble que l'on ne sait pas économiser. Plusieurs familles vivraient très à l'aise si elles savaient économiser, et si elles prenaient la bonne habitude de mettre leurs économies à la caisse d'épargne. Je dis à la caisse d'épargne parce que, quand l'argent est à la banque, ces gens sont moins tentés de le dépenser inutilement.

Outre la culture proprement dite, il y a aussi les animaux de la ferme auxquels on ne donne pas les soins voulus. Par exemple les vaches laitières ne donnent pas à l'agriculteur tout le profit qu'il pourrait en attendre parce que :

1. Il ne s'occupe pas assez de ne garder que de bonnes productrices de lait gras.
2. Il ne donne pas assez de gru ou de tourteaux de lin, ou de racines à ses vaches; cependant, si les cultivateurs en donnaient davantage, ils s'apercevraient bien du gain qu'ils en retireraient, mais alors il faudrait que les fromageries répartissent le gain d'après la quantité de gras et non d'après la quantité de lait seulement.
3. Les pacages ne fournissent pas avec assez d'abondance la verdure nécessaire aux animaux.
4. Il n'y a presque pas de cultivateurs qui aient de bonnes poules pondeuses et ils ne cherchent pas à les améliorer; leurs poules pondent pendant les mois de mars, avril et mai, les autres mois elles ne paient pas leurs dépenses. Si, là où c'est possible, on donnait un cours d'aviculture aux élèves des écoles, je crois que l'on ferait un bien immense; bien entendu il faudrait que ce cours soit pratique, que chaque élève ait soin de poussins et de poules.

Rares sont les cultivateurs qui s'occupent de l'élevage des dindes, cependant cet élevage paie beaucoup.

Crédit Mobilier Franco-Canadien, Montréal, Qué.

Il serait profitable de fonder et d'organiser des comptoirs ou des expositions permanentes et même démonstratives dans chaque ville choisie parmi les plus importantes, et patronnés par chaque gouvernement provincial coopérant sous une direction unifiée par une subvention répartie également pour en ramifier tous les intérêts. Une sorte d'exposition permanente à laquelle se rattacheraient des agents commerciaux avec les principales maisons d'importation étrangères, lesquelles n'auraient plus qu'à confier leurs commandes, qui pourraient être alors réparties au prorata des manufacturiers ou fournisseurs enregistrés à ladite exposition ou comptoir permanent des produits canadiens de tous genres.

Montréal, comme métropole et port maritime, devrait avoir la préférence avec Vancouver pour l'ouest, sur l'Océan Pacifique.

J'ai dit que chaque gouvernement provincial pourrait être subventionné, parce que vous faites vous-même allusion qu'à cause de la grandeur de notre pays et la nature de son climat, il est préférable de laisser chaque contrée libre de procéder comme elle l'entend pour ce qui la concerne au point de vue de sa production spéciale. Il est entendu que ce projet devrait pouvoir se rattacher à autant de comptoirs d'échantillons organisés dans chaque importante ville de tous les pays du monde.

Je crois ce projet pratique et facile d'exécution avec le temps et les moyens dont dispose notre pays. Le Canada a besoin de faire connaître ses produits qui sont, la plupart du temps, la proie de nos voisins qui en majorent les prix à notre détriment, attendu qu'ils atteignent des prix fabuleux et par conséquent inabordables à cause de leurs trop nombreux intermédiaires. Cet excellent moyen d'écoulement servirait, en même temps, à nous mettre plus directement en relations d'affaires avec les maisons de commerce qui exportent en Canada.

N'y a-t-il pas jusqu'à l'immigration qui se trouverait bien de cette organisation nouvelle et, à ce sujet, je suis convaincu que, tant que le gouvernement n'y regardera pas de plus près, c'est-à-dire que tant que nous n'aurons pas un endroit bien défini sur lequel les immigrants seront primitivement dirigés avant d'être dissimulés par toutes les provinces suivant leurs aptitudes et leurs dispositions, je crois que nous marcherons à l'aventure et à tâtons. A ce sujet, un établissement devrait également exister ici, ou du moins à Québec et à Halifax en hiver, pour recevoir tous les nouveaux venus désirant s'établir au Canada et, à cet effet, un certificat devrait être émis, attestant leur origine et antécédents et servir jusqu'à ce qu'un autre certificat de naturalisation leur soit donné.

On devrait se borner à macadamiser les grandes routes que j'appellerai "continentales" et seulement en tant que les revenus de la province le permettent, à moins d'en faire supporter le coût (sinon l'entretien) presque en entier par les associations des automobilistes ou au moyen d'une loi visant spécialement les machines automobiles qui ne sont pas fabriquées en notre province. Tout en créant une nouvelle source de revenus, ce serait en même temps faire acte de protection de nos industries locales et, si nous n'en avons pas encore de ce genre, ce serait alors un bon moyen d'en avoir.

Fonder ou établir une ferme modèle dans chaque comté, ferme qui pourrait être spécialement subventionnée pour faire toutes sortes d'expériences de culture et d'élevage, ce qui permettrait à tout cultivateur vigilant et attentif d'un comté, de suivre assez facilement les expériences faites et les résultats obtenus pour en tenter lui-même l'essai ou la pratique, pour se soustraire aux prix fabuleux qu'il paie, chaque fois qu'il veut acheter un animal de race ou une bonne graine de semence.

Du rév. A. Benoit, curé de Sainte-Angèle-de-Monnoir, Qué.

La première chose que votre comité devrait faire disparaître de nos campagnes, c'est la buvette. C'est là que les gens, jeunes et vieux, vont trop souvent, hélas! perdre leur temps et leur argent. Ils se détachent de la terre et les jeunes, n'ayant pas le sou tous les jours, s'en vont dans les villes où ils peuvent plus facilement, pour le moment, se procurer l'argent voulu. C'est là, dans mon humble opinion, la première plaie à faire disparaître et cette plaie ne s'en ira que par une législation provinciale ou fédérale. Nous pourrions ensuite prêcher plus facilement l'attachement à la terre, si l'occasion est enlevée à notre peuple de nos campagnes encore bonnes, mais encore habituées à ne pas économiser le temps.

De M. Edouard-P. Lachapelle, secrétaire du Cercle agricole de Saint-Paul-l'Érmitte, Qué.

Ce qui manque le plus aux cultivateurs en ce moment, c'est la main-d'œuvre. La rareté des hommes compétents et le prix exorbitant de ceux qui s'engagent actuellement, empêchent les cultivateurs d'entreprendre des cultures plus payantes, d'améliorer leurs fermes. Les immigrants qui venaient ici les années passées n'étaient pas désirables comme aide aux agriculteurs, ne sachant rien faire. Il faudrait, aussi, pour tous nos cultivateurs, plus de science agricole et le moyen le plus avantageux pour leur en donner serait, à mon point de vue, d'envoyer dans chaque comté, chaque paroisse, non pas un conférencier, mais un homme qualifié pour visiter les fermes, voir les défauts et qualités des champs et cultures et indiquer les avantages d'améliorer, de cultiver autrement. Ce conférencier devrait être chargé d'organiser, dans chaque localité, des sociétés coopératives. Les gens de nos campagnes y sont assez favorables, mais n'ont guère le temps d'organiser ces sociétés, de les mettre en marche. Le gouvernement devrait arrêter, pour un certain temps, ces travaux municipaux de chemins, de trottoirs, d'aqueducs qui, en certaines places, endettent trop les contribuables et arrêtent le progrès agricole.

De M. Paul Rinfret, N.P., de Canrobert, comté de Rouville, Qué.

Notre paroisse est presque entièrement en culture et n'offre pas de champ à l'immigration. Cependant, nous comprenons que le développement agricole de nos campagnes est bien rudimentaire quand on le compare à celui des populations agricoles d'Europe, surtout celles de France et de l'héroïque Belgique.

De plus, nous savons que nos cultivateurs, tout en se croyant économes, sont loin d'être arrivés au degré de ménagement et d'utilisation de leurs ressources qui ont fait la France si riche et si puissante dans ses trésors accumulés par la petite économie.

Nous croyons donc et nous osons suggérer une démonstration, par conférences ou autrement, du meilleur emploi de nos terres et de leur fertilité. Une incitation à une plus grande économie, à de meilleurs placements de fonds. Démonstration pratique, que le luxe de voitures et toilettes mange l'argent de nos cultivateurs et engendre une vanité folle qui ruine, par orgueil, les cultivateurs les plus travailleurs sinon les plus sages.

Nous suggérons l'entreprise de petites fabriques dans nos villages, qui emploieraient nos ressources locales et développeraient sans doute ces ressources en diffusant mieux les richesses naturelles de notre sol. Les populations de nos villages s'accroîtraient et les grandes villes ne seraient plus les seuls recours des journaliers, des artisans et de tous ceux qui n'ont pas l'avantage d'avoir de terre. Cela opposerait aussi une barrière à l'émigration aux Etats-Unis, cette émigration qui ronge nos campagnes si près de la frontière.

De M. Ephrem Chaput, secrétaire-trésorier du conseil municipal de Saint-Denis-du-Richelieu, Qué.

Le Gouvernement devrait s'efforcer de garder au pays tous les agriculteurs et les fils d'agriculteurs et ce, par tous les moyens possibles; d'abord, en prêchant au cultivateur l'amour qu'il doit avoir pour sa profession et en lui procurant les moyens de pouvoir retirer le plus de bénéfices possible de son travail. Pour cela, il faudrait surtout de bonnes voies régionales, chemins macadamisés ou gravelés.

Comme les vieilles paroisses de la province de Québec ont été pas mal négligées dans le passé par les gouvernements qui se sont succédé au pouvoir, au point de vue des communications par voie ferrée, ce qui a été une des causes de la désertion des campagnes au profit des villes, il serait très important que le gouvernement encourageât la construction de voies ferrées sur les rives du Richelieu et partout où le manque s'en fait sentir, pour permettre l'écoulement facile des produits agricoles.

Incorporer par charte fédérale les caisses rurales et en encourager l'établissement dans chaque paroisse pour accoutumer les gens à ménager et à faire des économies et donner le moyen au cultivateur de se procurer de l'argent facilement, lorsqu'il en a besoin pour améliorer sa terre, soit pour l'achat d'engrais ou de machines agricoles.

Encourager la coopération pour diminuer le coût de la vie tant du cultivateur que de l'habitant des villes.

Du rév. J.-A. Ouellet, curé de Saint-Jean-de-Dieu, comté de Témiscouata, Qué.

On sait que la base de l'agriculture se trouve dans la colonisation, et l'agriculture ne peut augmenter et prospérer qu'en tant qu'il s'ouvre de nouvelles terres en proportion de la population; autrement, il faut, comme cela se pratique depuis longtemps, que le surplus de la population des campagnes prenne le chemin des villes. En sorte que la première chose à encourager c'est la colonisation, tant pour l'ouverture de nou-

velles terres, que pour l'avancement de l'agriculture et pour garder à la culture de la terre, le surplus de la population de nos campagnes. Or, ce qui favorise le plus la colonisation, l'avancement et le progrès en agriculture, ce sont les communications, afin que les colons ne se sentent pas exilés et qu'ils puissent écouler leurs produits sans trop d'embarras. Alors, la construction de chemins de fer s'impose dans plusieurs districts, pour l'ouverture et le progrès de ces districts ainsi que pour l'avancement des provinces.

De tout temps, le chemin de fer a été le grand agent colonisateur et l'aide le plus puissant de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Que serait l'Ouest, sans les chemins de fer? Si le Lac St-Jean et le nord de la région de Montréal ont progressé si rapidement, c'est encore grâce aux chemins de fer; la vallée de la Matapédia n'a dû son développement qu'à ce moyen, et c'est le chemin de fer qui fait aussi le progrès de la région de Campbelltown à St-Léonard, N.-B.

Pour ne parler que du district de Témiscouata, de Rimouski, le mouvement de colonisation à l'intérieur prouve que ces districts sont des plus avantageux et des plus propices à la colonisation; des milliers et des milliers de colons peuvent y trouver place et y fonder des foyers nouveaux. Ce qui manque pour pousser le développement rapide de ces districts, c'est le chemin de fer, afin d'y conduire de nouveaux colons et d'assurer un débouché à ceux qui y sont déjà établis.

Du rév. Aug. Lessard, curé de St-Gédéon, Beauce, Qué.

Exiger des fabricants de beurre et de fromage, un examen relativement sévère sur l'art de produire un bon article.

Envoyer, chaque année, des conférenciers agricoles dans nos paroisses. Aujourd'hui, le résultat de ces conférences est très sensible. Les orateurs sont écoutés. Ne pas oublier les nouvelles paroisses.

La Cie Brown possède dans nos cantons et achète beaucoup de bois dont la matière brute s'en va à Burlington (Etats-Unis). Il est à désirer qu'un temps vienne où ce bois restera au Canada pour achever d'être fabriqué au Canada.

Encourager les coopératives pour tout produit agricole.

Ne pas faire d'économie mesquine sur l'envoi de reproducteurs de race pour bêtes à cornes, moutons, chevaux, etc.

Ne pourrait-on pas faire des lois qui empêcheraient les colons sans talent de vendre leur terre aux compagnies de bois?

Du rév. C.-Ed. St-Germain, curé de Sainte-Angèle-de-Laval, comté de Nicolet, Qué.

Etablir un agronome du gouvernement qui agirait comme suit:—

Il pourrait avoir sa petite terre et y donner des démonstrations.

Il devrait surtout suivre les cultivateurs déjà établis et leur donner des conseils. Pour y réussir, il faudrait que cet agronome prît sous sa protection quelques cultivateurs de talents différents, possesseurs de bonnes terres et aussi de mauvaises terres; qu'il prît un ou deux cultivateurs de céréales, un ou deux cultivateurs de légumes, un ou deux aviculteurs, un ou deux apiculteurs, des propriétaires de vergers à pommes, des éleveurs de porcs, de moutons, de race bovine; il faudrait qu'il dirigeât tous ces derniers de manière à les faire réussir.

Se contenter de faire des conférences ou même des démonstrations publiques et générales n'est pas suffisant; d'après moi, il faut, du moins dans notre canton, diriger toute une culture particulière et, comme je viens de le dire, pour réussir et faire un bien réel. Un agronome serait ici le bienvenu et, agissant comme je l'ai dit, ferait grand bien à l'agriculture.

Beaucoup d'animaux sont élevés sur notre rive sud, mais le nombre en est diminué par la difficulté qu'il y a de conduire ces animaux vivants à l'abattoir. Avec un abattoir, nos éleveurs seraient certainement plus encouragés et le marché des villes en bénéficierait.

Les coopératives, voilà une organisation qui unit les quelques agents particuliers, mais qui devrait s'établir ici comme ailleurs.

On a songé à fonder une caisse rurale, système de M. Desjardins; mais une sous-agence de banque est venue qui a jeté tous plans à l'eau, bien que la caisse puisse ordinairement bien marcher à côté d'une banque.

De Mgr Emile-J. Legal, archevêque d'Edmonton, Alta.

Les questions d'immigration et de colonisation sont celles qui, pour ce qui nous concerne ici, priment toutes les autres. Naturellement, on désire que ces immenses contrées de l'Ouest soient peuplées par des immigrants venant surtout d'autres pays, comme les Etats-Unis ou les pays d'Europe; mais toutefois, sans chercher à diminuer les populations des provinces de l'est, il serait très judicieux de faire une campagne dans le but de détourner vers le Nord-Ouest canadien une partie au moins de ce flot qui, chaque année, se dirige vers les Etats-Unis. Ils seraient assurément bien meilleurs colons, à ce moment, qu'ils ne le sont après un séjour plus ou moins long dans les villes manufacturières de l'est américain.

Les industries de toutes sortes doivent être encouragées à se fixer là où se trouve la matière première, pour éviter les frais de transport à l'aller et au retour. Donc les *smelters* (ou raffineries de métaux ou autres) doivent être établis là où se trouve le minerai, ou au moins à une petite distance des montagnes, et là où se trouve le charbon. Des abattoirs ont naturellement leur place auprès des villes importantes, et toutes les autres industries qui s'y rattachent, comme tanneries, industries du cuir, de la chaussure, etc., du savon, dans le voisinage immédiat.

La question de la taxation, ou de nombreuses taxes, constituera assurément un des principaux obstacles à l'immigration. Le système de *Single tax* dans les villes sera toujours un obstacle opposé à l'établissement des industries. Ce système est factice et faux, et si quelquefois on croit devoir l'adopter, ce devrait être avec la condition de suivre toutes les fluctuations de la valeur des terrains. Ce qui en ferait le système le plus incertain et le plus aléatoire qu'il soit possible d'imaginer.

Il faudrait donc revenir au système, le seul raisonnable et équitable, de taxer toutes les propriétés, quelles qu'elles soient, mais à leur valeur réelle et non pas à une valeur fictive et extravagante. C'est là le seul système équitable de taxation.

Evidemment l'amélioration des routes et voies de communication doit être encouragée de toutes manières et il faudra favoriser la construction de nouvelles branches de chemins de fer pour ouvrir, le plus vite possible, le pays à la colonisation. Il est bien regrettable que les lignes de chemin de fer se côtoient quelquefois sur de longues distances, alors que tant de districts vastes et remplis d'avenir sont inabornables par manque de voies ferrées.

Comme exemple je puis citer les lignes du C.P.R. et du G.T.P. qui, à l'ouest de Saskatoon, se côtoient sur une longueur de plus de 125 milles sans être jamais à plus de six milles de distance. C'est là certainement une anomalie regrettable.

De M. David Roy, cultivateur, paroisse St-Michel, Boyer, Qué.

Le meilleur moyen de faire accepter aux cultivateurs et propriétaires de fermes ou de terres de bonnes méthodes de culture, serait de les soumettre directement aux instructions d'un expert praticien. Un jeune homme n'ayant jamais fait l'ouvrage qu'il recommande et ne sachant par conséquent comment il se pratique, est plutôt nuisible aux vieux cultivateurs et même aux jeunes.

Relativement à la coopération, il faudrait, tout d'abord, supprimer les cultivateurs qui ne cherchent que l'argent et ne pas les accepter dans les sociétés coopératives. Ceci fait et des hommes compétents choisis, la coopération irait très bien.

De M. Louis Létourneau, Gaspé, Qué.

Dans Gaspé, l'agriculture n'est pas très développée, les causes en sont : la pêche surtout et le commerce du bois, qui emploient le plus grand nombre d'hommes ; les terres, peu avantageuses, sont cependant susceptibles de développement ; mais, pour cela, il faudrait habituer les gens à mieux cultiver, à détruire les mauvaises herbes qui se propagent très rapidement à cause de la négligence qu'on apporte à les faire disparaître. Depuis trois ans, je me suis occupé d'élevage de volailles, d'après le principe des poulaillers froids, et je suis le premier ayant planté des arbres fruitiers ; j'ai commencé avec des greffes reçues de la Ferme Expérimentale d'Ottawa, il y a huit ans, et ces greffes donnent des fruits depuis l'an dernier. Ensuite, avec l'aide du gouvernement de Québec, me voilà avec plus de mille pommiers et pruniers, et six cents greffes de deux ans, le tout bien repris, ce qui démontre aux gens que nous pouvons cultiver toutes espèces de fruits. J'ai des poires, fraises, framboises, ronces-cassis, gadelles rouges et blanches, groseilles de diverses sortes, rosiers, vignes, etc.

Or, en quelques années la culture des fruits sera implantée dans cette partie du pays où l'on croyait la chose impossible. Afin de promouvoir cette culture, le gouvernement pourrait aider en distribuant des greffes de diverses sortes et en donnant un subside à nos bateaux de ligne pour les obliger de réserver un compartiment frigorifique pour les marchandises périssables, ce qui nous permettrait d'expédier sur les marchés de Québec et de Montréal en de bonnes conditions. L'année dernière, j'ai perdu des volailles à cause de ces conditions défectueuses.

Chaque année, beaucoup d'argent est perdu par les pêcheurs, faute d'exploiter les déchets de morue, langues, œufs, noves, etc., on pourrait fabriquer de la gélatine, de la colle, etc. Enfin, nous pourrions aussi utiliser le guano. Qui commencera à donner l'essor à cette industrie ? Il faudrait l'initiative du gouvernement et des réfrigérateurs partout.

Du rév. Frère Gabriel, Académie Saint-Pierre, Montréal, Qué.

C'est un fait reconnu des agronomes de tous pays qu'un terrain s'épuise par les récoltes qu'il produit. Mais on lui rend sa fécondité et on augmente sa productibilité par l'usage des engrais, fumiers, engrais verts ou chimiques. Tous les ouvrages d'agriculture traitent de ces questions très peu en vogue au Canada.

Les amendements des terrains ont aussi de bons effets. L'emploi des engrais et les bons effets des amendements des terrains incomplets sous le rapport de la terre végétale, demanderaient des expériences pratiquées au vu des intéressés, par des professeurs experts. Les fermes expérimentales et les fermes-écoles ont déjà donné leurs fruits, mais elles sont trop peu nombreuses, et ne profitent qu'à un nombre relativement restreint d'individus. Il serait peut-être aussi bien, au lieu de les multiplier, de diviser chaque comté en un certain nombre de districts agricoles, composé chacun de quatre ou cinq paroisses avec un chef-lieu, et d'établir dans ce dernier un élève diplômé de nos écoles d'agriculture, avec salaire raisonnable, et le titre officiel d'instituteur agricole.

Cet officier donnerait des conférences illustrées pendant l'hiver ; il visiterait ensuite les fermes de son district, prodiguant les conseils, et serait chargé d'organiser les jardins scolaires. Ce serait le meilleur moyen de faire connaître et de vulgariser parmi les cultivateurs les bonnes méthodes déjà employées, mais trop peu pratiquées faute d'être connues et appréciées.

Arrivons maintenant à la question essentielle et pratique de l'extension rapide de l'agriculture dans tout le Dominion.

C'est d'abord entre nos familles canadiennes, si nombreuses, qu'il est juste de partager le grand domaine encore inculte, qui renferme des richesses capables de rendre heureux des millions de jeunes ménages. Pourquoi, vous dirai-je, tant de pauvres gens laissent-ils la campagne pour venir en ville, y vivre une vie misérable, et sans la

perspective de laisser aucun héritage à leurs enfants? Quelques jeunes gens peuvent bien être séduits par l'attrait des villes, mais, outre que les instituteurs n'exaltent peut-être pas assez la noblesse et les avantages de l'agriculture, le vrai mobile de la désertion des campagnes, c'est la crainte de ne pouvoir jamais parvenir à une modeste aisance. Plusieurs garçons, d'une famille trop nombreuse, prévoient que le domaine paternel ne pourra suffire pour assurer leur avenir; alors ils ne voient que le seul moyen d'aller chercher en ville un salaire suffisant pour fonder un foyer, but de leurs légitimes désirs.

Si des sociétés de colonisation bien organisées pouvaient offrir aux jeunes hommes pauvres des campagnes des lots de terrain à défricher, avec l'espérance d'un succès certain, il n'y a pas de doute que les demandes arriveraient nombreuses. Mais qu'arrive-t-il trop souvent? On offre des lots à défricher dans une solitude où tout est à faire, où il n'y a aucune bâtisse de construite et bien peu de moyens de communication. Le colon devra faire des milles de chemin pour trouver à manger; et, après avoir épuisé sa santé et son argent, il devra s'en retourner mourir à la charge des siens. Quel homme sage voudrait aller ainsi se dépenser sans espoir de succès prochain?

Il faut tendre la main aux bonnes volontés qui manquent des moyens suffisants pour faire la prospérité de notre nation. Après avoir distribué les meilleures terres cultivables à tous les Canadiens renseignés qui voudraient en bénéficier, alors on pourrait bien attirer nombre d'immigrants.

Comme conclusion, que le colon trouve en arrivant sur le sol qui lui sera dévolu, un coin de terre défriché pouvant être mis en culture immédiatement; qu'on mette à sa disposition une maisonnette avec grange pour lui servir d'abri, et lui permettre d'avoir une compagne pour partager ses travaux; enfin, qu'on lui alloue un attelage et les instruments de culture les plus indispensables.

Ceci va demander une avance de trois ou quatre mille piastres que le colon, une fois établi, remboursera annuellement, par acomptes, selon ses moyens. Que le gouvernement dépense ainsi annuellement trente ou quarante millions, et 10,000 foyers s'établiront chaque année pour le bonheur du peuple et la richesse du pays. C'est, à mon avis, la plus belle œuvre philanthropique que le gouvernement puisse accomplir.

De M. Cyrille Breton, maire, Saint-Victor-de-Tring, comté de Beauce, Qué.

Je constate avec peine que, depuis quelques années, un grand nombre de nos jeunes gens prennent le chemin des villes, soit aux Etats-Unis, soit au Canada, et la plupart de ces jeunes gens feraient d'excellents colons. Il serait à désirer que les gouvernements provinciaux créent des fonds pour venir en aide aux colons de bonne foi en leur prêtant, le plus avantageusement possible, afin de prévenir le découragement qui attend un grand nombre d'entre eux dès qu'ils commencent à défricher leurs lots, parce qu'ils manquent de la protection nécessaire.

De toutes les grandes questions d'intérêt général, il n'en est pas d'aussi importante que celle de la colonisation, car c'est par elle que commence la prospérité d'un pays, puisque l'agriculture en dépend et que sans elle il n'y a pas d'industrie possible. Le tout doit marcher de pair; mais le plus grand effort de nos gouvernants doit se porter avant tout vers le facteur principal qui peut faire du Canada le pays le plus prospère qui soit, vu la grande étendue de terres fertiles que nous possédons et qui ne demande que des bras et du cœur pour en faire surgir de grandes richesses agricoles.

De M. J.-Hermas Charland, secrétaire-trésorier du Cercle agricole de Saint-Ignace-du-Lac, Qué.

Une région de colonisation est un champ de ressources agricoles, industrielles et commerciales. Pour les développer, un des principaux moyens est un *chemin de fer*; c'est la clef qui ouvre des trésors au pays.

Sans communications faciles, rapides avec les grands centres, nos vastes solitudes forestières resteront inhabitées, incultes, inexploitées. La Mattavinie qui comprend les profondeurs de quatre grands comtés: *Joliette*, *Berthier*, *Maskinongé* et *Saint-Maurice*, est une région où l'on peut établir une cinquantaine de paroisses nouvelles. Une fois peuplée, elle formerait à elle seule un nouveau diocèse. Pour arriver à ce beau résultat, le point de départ est un *chemin de fer*.

De grandes compagnies telles que "The Laurentide Pulp Co.", "The Union Bag" de Grand'Mère et des Trois-Rivières possèdent sur ce parcours, dans la Mattavinie, de grandes limites à bois dont l'exploitation serait doublée par l'existence d'une voie ferrée.

A la suite des chantiers de ces compagnies de bois prendraient place un grand nombre d'établissements agricoles, échelonnés sur cet embranchement du "Pacifique-Canadien" qui traverserait la Mattavinie.

Par cette artère principale, occasionnant la facilité des communications et du transport, les colons afflueraient; un courant de trafic considérable s'établirait; des compagnies industrielles viendraient installer des fabriques, des manufactures. Que de pouvoirs d'eau seraient utilisés; les produits agricoles se vendraient mieux, tandis que le prix des approvisionnements, des marchandises baisserait en faveur des pauvres colons. L'élevage et le commerce des bestiaux se feraient sur une grande échelle; l'industrie laitière, source de richesse pour le cultivateur, augmenterait considérablement.

Au point de vue du peuplement d'une région de colonisation, à part du *chemin de fer*, il y a d'autres facteurs importants qui entrent en considération. Avec la forte natalité inhérente à la race canadienne, nous avons le rapatriement et l'immigration.

Sur ces trois matières aussi, les gouvernements, à votre suggestion, devraient prendre des mesures judicieuses et efficaces.

Il va sans dire que le recrutement pour la condition de vie agricole, comme colon et cultivateur, doit se faire d'abord parmi les nôtres, au pays, ensuite parmi nos compatriotes des Etats-Unis et, en dernier lieu, par l'immigration étrangère.

Une propagande active de la part du clergé, par les missionnaires agricoles, de la part des hommes publics dans leurs discours, de la part des officiers du gouvernement tels que les agents de colonisation et de rapatriement, par des brochures, conférences et voyages, enfin de la part de la presse ou des journaux, pourrait être décrétée et entreprise d'une manière simultanée et méthodique.

L'exemple de plusieurs apôtres de la colonisation: feu M. le curé Labelle, feu MM. les abbés Brossard, Provost et Morin dans le nord de notre province, est une garantie de succès pour d'autres qui marcheraient sur leurs traces.

A cet effet, ne serait-il pas pratique d'établir dans chaque diocèse un bureau à l'évêché, avec un prêtre titulaire salarié, qui s'occuperait exclusivement, sous le contrôle de l'autorité épiscopale et du gouvernement de colonisation, de rapatriement et d'agriculture?

Quelle efficacité supérieure aurait ce système, par la nomination d'un prêtre voué à cette vocation dans chaque diocèse!

Ne croyez-vous pas opportun aussi de faire remettre en vigueur la loi provinciale connue sous le nom de *lot de terre de famille*, octroyé au *douzième* enfant? De plus, le retour au Canada, après la guerre, de nos soldats volontaires ne serait-il pas une occasion de promouvoir l'agriculture en les dirigeant sur des terres qui leur seraient octroyées comme récompense, à l'instar de ce qui s'est fait pour le régiment de Carignan au début de la colonie de la Nouvelle-France?

Notre région de la Mattavinie, celles de Labelle, du Témiscamingue, de l'Abbitibi, du Nominigüe, de la Gaspésie, s'offrent en héritage à nos compatriotes comme autant de terres promises.

En dernier lieu reste l'appoint de l'immigration. C'est ici qu'il faut beaucoup de tact, de précautions, à cause du choix des sujets qui doivent se recommander par les bonnes mœurs. Outre de faire connaître au delà des mers nos régions colonisables,

les immigrants doivent être pris dans de bons milieux agricoles et dirigés ici selon le climat, à peu près, d'où ils viennent; l'âge, la religion et la nationalité sont à considérer. Dans nos contrées du Nord, conviendraient des immigrants vigoureux venus par exemple du nord de la France, de la Belgique, nos populations étant ici exclusivement françaises et catholiques. Ordinairement des jeunes gens peuvent mieux s'acclimater, comme les descendants des anciens Bretons dont nous avons déjà quelques types par ci, par là.

Par l'entremise de certaines communautés religieuses dont le personnel dirigeant se compose de sujets français, ce serait un moyen naturellement facile d'attirer vers notre région et ailleurs des immigrants de choix. Mais en cela comme dans le reste, l'initiative appartient aux gouvernements par des employés, des préposés dont le nombre serait réduit à sa plus simple expression d'économie dans la personne d'un seul titulaire du clergé, comme nous le suggérons, dans chaque diocèse.

Il devient urgent que l'opinion publique, que la législation soient dirigées de manière à reconnaître le vrai mérite du cultivateur, à lui accorder plus de patronage officiel. Les subsides à l'agriculture devraient avoir la plus large part dans le budget des gouvernements, parce que la prospérité du pays dépend de sa production. Plus le ministère de l'agriculture aura d'argent à sa disposition, plus il développera les ressources agricoles.

Il serait peut-être de bonne politique d'économiser dans les rouages du service civil et dans les dépenses extraordinaires que coûte l'administration de la justice, pour appliquer ces épargnes à l'agriculture. Il y a des mesures de protection à prendre contre les compagnies de machines agricoles dont le monopole et les prix de plus en plus élevés par les agents, deviennent un abus, une exploitation de la bonne foi des cultivateurs. De même, la hausse exorbitante dans la farine à pain, dans une quantité d'articles importés de denrées alimentaires est une occasion fréquente de gêne, de privations pour le pauvre cultivateur. Les provisions de toutes sortes sont aujourd'hui trop cher, ici. La fabrication de bien des matières premières à l'usage de la classe agricole devrait, dorénavant, après la guerre, être faite au Canada, au lieu de l'être à l'étranger.

En fait d'industrie, ce sera le temps d'adopter entre les deux systèmes financiers, celui du tarif préférentiel contre la réciprocité, la *protection* contre le *libre-échange* par suite de la diminution du nombre considérable d'articles importés qui peuvent se fabriquer au pays.

En créant une variété de manufactures au Canada, le gouvernement donnera de l'ouvrage au peuple, aux classes pauvres; gardera au pays les Canadiens tentés d'aller travailler dans les usines des Etats-Unis; en fin de compte, déterminera la balance du commerce en faveur du Canada par le surplus des exportations contre les importations.

De M. R. Gillin, vice-principal, Indian Boarding School, Fort-Alexander, Man.

Nous avons, à Fort-Alexander, une réserve sauvage et naturellement nous poussons nos gens à la culture. Nous avons nous-mêmes 80 acres en culture; je dois dire que nous sommes loin de tirer de ce terrain tout le profit qu'on serait en droit d'en attendre. Nous avons eu du blé donnant 50 minots de l'acre l'année dernière et une récolte de 800 minots. Pour transporter ce blé au moulin, j'ai dû payer \$160.00 de transport. Cela enlève beaucoup de bénéfice. La raison en est que nous n'avons pas de routes et pas de chemin de fer; le terrain est excellent et très productif et peut donner d'abondantes moissons, mais il n'y a pas de débouché; aussi, nos gens voyant le peu de bénéfice qu'ils font, se rebutent et se découragent.

Il y a, au sud de cette réserve, du terrain boisé, avec de beaux arbres qui donneraient de magnifiques billots et aussi beaucoup de bois de corde, mais ce terrain ne peut être exploité faute de moyens de transport. Ce terrain, une fois exploité, donne-

rait de magnifiques fermes. Ce qu'il faut donc dans notre district, c'est un chemin de fer.

L'hiver, nous avons des chemins, mais, l'été, nous ne pouvons sortir de chez nous qu'en bateau. Un chemin de fer transformerait cette contrée et c'est le C. N. R. qui devrait opérer cette transformation.

De plus, il y a, à quelques soixante milles d'ici, les mines d'or de "Rice Lake" qui doivent nécessairement être exploitées et un chemin doit être fait allant des mines à notre place, le "Fort-Alexander". Cette ligne de chemin de fer devra se prolonger, tôt ou tard, dans la direction nord, sur la rive orientale du lac Winnipeg et devra nécessairement passer par chez nous pour traverser la "Rivière Winnipeg".

Donc, pour nous, nous ne pourrions travailler efficacement à cette amélioration, et nous ne pourrions faire produire nos terres que lorsque l'on nous en fournira les moyens. Dans ces conditions, nous sommes prêts à travailler de tout notre pouvoir et selon nos forces, le terrain qui nous environne, le nôtre tout premièrement.

Pour ce qui est relatif à l'industrie, on pourrait profiter des rapides de la rivière Winnipeg pour établir des moulins, des usines à papier par exemple ou toute autre industrie ayant besoin d'un pouvoir, mais cela serait plutôt du ressort de St-George que du nôtre.

Nous pourrions alors avoir le télégraphe, le téléphone et tant d'autres commodités quasi nécessaires pour une institution comme la nôtre.

Du R. P. Fortunat, Prieur de N.-D. de Mistassini, Lac Saint-Jean, Qué.

La cueillette des bluets constitue un des principaux revenus de nombreux colons; il serait à désirer ou qu'une fabrique de conserves s'ouvrit dans les environs ou que quelque coopérative se formât pour protéger le producteur.

Actuellement, le marché est sous le contrôle de quelques acheteurs qui ne paraissent pas donner aux pauvres producteurs un prix équitable de leurs fruits.

De M. A. Jaubert, secrétaire de la Société agricole de Saint-Pierre, Man.

Comme secrétaire d'un comité essentiellement agricole, je crois que le gouvernement fédéral devrait, cette année, voir à garder au pays quelques milliers de minots de blé de la récolte de 1915, afin que les producteurs puissent assez facilement se pourvoir de bonnes semences pour l'année prochaine, car je crois qu'il sera assez difficile, dans le sud du Manitoba, de se procurer une semence convenable de blé, vu que le blé de cette année est très inférieur.

De M. J.-A. Provencher, secrétaire, comité agricole de Sainte-Sophie, comté de Mégantic, Qué.

Ce qui nous serait le plus utile pour le moment, et nous rendrait le plus de service, serait l'établissement d'une station expérimentale dans chaque paroisse. Le cultivateur est maintenant obligé de dépenser des sommes énormes pour l'emploi d'engrais chimique et cela, à tort et à travers, puisqu'il est très difficile de connaître ce dont nos terres ont besoin.

Ce serait aussi une bonne chose si le gouvernement donnait une subvention aux abattoirs coopératifs, car il est très difficile d'ouvrir ces abattoirs et ils sont pourtant d'une utilité absolue.

De M. Ed. Guérin, Saint-Isidore, LaPrairie, Qué.

Il nous faudrait une petite ferme de démonstration ou modèle avec agronome en différents endroits, pour nous donner l'exemple et changer nos méthodes de culture; il nous faudrait aussi un crédit agricole où le cultivateur pourrait se procurer de l'argent à de bonnes conditions, pour améliorer sa terre, soit pour la drainer ou pour la rendre plus productive. Il faudrait une communication plus étroite entre le producteur et le consommateur, ainsi qu'entre le manufacturier et le cultivateur pour procurer à celui-ci tout ce dont il a besoin en fait de machines agricoles.

*Du rév. Charles Stackler, supérieur, Orphelinat Agricole St-Joseph, Vauvert,
Lac Saint-Jean, Qué.*

Parmi les industries à implanter en Canada, je me permets de signaler à votre attention, Monsieur le Président, l'établissement d'au moins une verrerie pour fabrication de verres à vitres, articles rares et chers depuis la ruine de la malheureuse Belgique.

Vu la rareté, la cherté hors prix des haricots secs, nous songeons à en cultiver un champ l'an prochain, mais où pourrions-nous bien nous procurer une des variétés assez hâtives pour notre climat, les gelées d'août n'y étant pas rares?

De M. H. Vaisi, secrétaire du comité spécial pour le développement des ressources agricoles, Red-Deer, Alta.

Les réflexions suivantes me sont suggérées par douze ans de vie de mission dans le district boisé et marécageux compris entre Red-Deer et Rocky-Mountain-House, entre surtout la Medicine-River et la Clearwater et Saskatchewan, ouest du cinquième méridien.

L'Ouest canadien est presque exclusivement un pays agricole et sera surtout cela pendant de longues années. Or, l'agriculture ne peut se passer de bonnes routes, et jusqu'ici on a trop négligé ce point important.

Les pays de plaine où les communications sont plus faciles, souffrent déjà de l'insuffisance des moyens de communication mais, dans les districts boisés et marécageux, cette lacune a une gravité bien plus grande. Il est très coûteux d'y faire des chemins, et les taxes locales, ainsi que les quelques secours accordés par le gouvernement, sont très insuffisants. Il est du devoir du gouvernement de donner une aide spéciale à ces districts plus difficiles d'accès et de les pourvoir au plus tôt de grands chemins de communication et de débouchés vers les chemins de fer.

Dans les parties les plus déshéritées du district ci-dessus mentionné et toutes assez peuplées, je n'ai guère vu de progrès dans les chemins depuis dix ans. Les propriétés s'étant clôturées, les chemins se sont coupés et sont devenus presque impassables. Je connais beaucoup de gens à six et dix milles des nouveaux chemins de fer (A.C.R. et C.N.R., Brazeau line) qui ne peuvent y porter ni grain ni crème, qui n'y peuvent aller chercher des provisions faute de chemins. Il est presque impossible d'y faire circuler des batteuses. Le cas de gens s'embarbant avec leurs voitures vides, ou risquant de perdre leurs attelages dans les muskegs sont fréquents.

On me dira: Pourquoi ces gens sont-ils allés prendre ces terres? Je réponds: Pourquoi le gouvernement a-t-il ouvert ces districts? En les ouvrant, en faisant de la réclame, en conviant les gens à s'y installer, le gouvernement est le premier responsable, et il est cruel de lancer des colons dans de pareils districts sans au moins leur donner les moyens d'y accéder. La simple justice demande que tout district peu accessible et qui se peuple de colons soit presque en même temps muni d'artères principales

de communication et pas trop éloignées les unes des autres. Il est regrettable de voir engloutir des millions de dollars dans les somptueuses constructions de parlements ou autres monuments provinciaux quand à peine quelques milliers de dollars sont accordés à ces travaux de voirie qui sont de toute première nécessité. Nos gouvernements provinciaux font comme le homesteader sans expérience qui élève une magnifique maison sur son homestead et n'a plus ensuite l'argent nécessaire au développement de sa terre. Résultat de cette politique: les colons sont aigris contre un gouvernement qui ne pense pas assez à alléger leur travail déjà si ardu de pionniers. De plus, le développement de ces districts est retardé. Il est même souvent compromis, car, une fois en possession de leur patente, ces pauvres colons s'empressent de fuir ces districts inhospitaliers.

Ces districts, souvent riches en bonnes terres, sont habités par une population pauvre mais industrielle. Une fois développés, ils seront un accroissement à la prospérité agricole de l'Ouest. Il est de l'intérêt, en même temps que du devoir du gouvernement, de fournir à ces colons cet élément indispensable que sont les bonnes routes.

Mon expérience quotidienne est que, même pour les districts plus anciens du pays et pourvus de routes, nous manquons d'un système d'entretien des routes.

Une route bonne quelquefois pendant des milles est interrompue, gaspillée par un trou de boue, un fossé débordé, le *culvert* étant obstrué. Il est difficile pour les charges d'y passer et les autos naturellement s'y embourbent.

Souvent il suffirait de quelques heures de travail d'un homme avec un attelage pour rétablir la circulation, mais avec notre système actuel (ou plutôt notre absence de système), ce trou peut rester des mois sans remède et devient naturellement de plus en plus impassable. L'équipe du district ou du gouvernement travaille dans un autre coin du district et elle ne peut se déplacer pour fixer tous les trous de boue qui, sur ces routes primitives, peuvent se former du jour au lendemain.

On aurait avantage à imiter les vieux pays ou encore les chemins de fer. Les routes devraient être divisées en sections et un fermier serait chargé de l'entretien constant de chaque section, sous le contrôle d'un officier du district, ou de la municipalité ou du gouvernement, selon le cas, et être rémunéré selon son travail. Il est clair que cet homme pourrait mener de front le travail de sa ferme et cet entretien des routes, tout comme font beaucoup de fermiers qui acceptent le contrat pour le transport de la malle.

Il est impossible pour le moment d'avoir des routes gravelées, mais je conseillerais la généralisation de ce qui commence à se faire dans quelques districts.

Dans les mauvais bouts, bas et marécageux, le "graded road" est fait avec de la terre d'alentour, c'est-à-dire de la mauvaise terre qui se coupe et ne présente aucun fond. On aurait avantage à faire la dépense supplémentaire de graver ces mauvais bouts dès le début. L'ouvrage serait plus satisfaisant, plus durable et n'aurait pas besoin d'être toujours recommencé.

Dans ces districts marécageux, la question du drainage se greffe sur celle des bonnes routes. Les colons sont unanimes à dire que, dans ce district compris entre la rivière Medicine et la Saskatchewan-Clearwater, les marécages et muskegs forment de longues chaînes communiquant entre elles; et, comme par ailleurs il y a abondance de petits cours d'eau, il serait facile et peu coûteux de dessécher toute une partie du pays. Ce serait permettre aux colons d'augmenter leurs cultures et pâturages dans une notable proportion, diminuer les gelées précoces et aussi l'inconvénient des moustiques et mouches de toutes sortes. Il ne faut pas oublier que des colons ont la moitié et quelquefois plus de leur homestead sous l'eau. Le gouvernement ne peut raisonnablement leur laisser à eux seuls la tâche de développer ces parties difficiles du pays.

L'ingénieur qui a desséché une partie du Burnt Lake, lac à dix milles à l'ouest de Red Deer, pour permettre à la ligne de l'A.C.R. de le traverser, déclare qu'en creusant le fossé de quelques pieds encore, il pourrait dessécher complètement ce lac, ce qui rendrait à l'agriculture quantité de terres à foin.

Au lieu d'arpenter les routes de section d'une façon mathématique et uniforme, suivant les carrés de section, en dépit des accidents de terrain, ne serait-il pas plus

sage de donner ordre aux arpenteurs de faire en même temps les déviations de routes nécessitées par la nature des obstacles qu'ils rencontrent (collines, marécages, etc.)

Résultat: des routes, qui pendant des années restent impassables, pourraient, dès le début, être utilisées. Calculez de plus les milliers de dollars enfouis inutilement, parce qu'on s'obstine à franchir des marécages ou escalader de hautes collines. Souvent, une déviation de quelques centaines de mètres permettrait de faire, pour presque rien, une route bien supérieure à celle qui suit la ligne de section, et quelles améliorations ne pourrait-on pas faire avec les économies ainsi réalisées.

Remarquez que le gouvernement doit en arriver souvent et quand même à la diversion et qu'il doit racheter une terre qu'il eût pu se réserver.

Qu'importe que certains homesteads soient diminués ou coupés, n'est-ce pas pour le bien général, et le colon n'est-il pas toujours libre de laisser le homestead qui ne lui convient pas?

EXEMPLES:—Dans un endroit, on a dépensé \$800 à couper une colline que traversait la ligne de section. Même après cette dépense, la route était impraticable. Au bout de douze ans, on obtient une diversion de quelques centaines de mètres et en deux jours on fait une route magnifique. Dépense inutile: \$800 plus les frais de diversion. Ajoutez des années d'ennuis pour les colons du district.

Dans un autre district, la route de section traverse un long muskeg. Au bout de cinq ans, on la couvre en partie d'un pont de troncs d'arbres. L'argent manque et on s'aperçoit que l'entreprise est au-dessus des ressources du district. On obtient une diversion sur la terre haute du homestead adjacent. Seulement deux trous de boue, c'est-à-dire une demi-journée de travail. Dépenses inutiles: plusieurs centaines de dollars, plus paiement de la fraction de homestead nécessitée par la diversion.

Dans ce cas et une multitude d'autres semblables, un système plus prévoyant d'arpentage eût évité ce gaspillage et donné dès le début de bonnes routes aux colons.

La spéculation des terrains, surtout des lots de ville, a fait le malheur du Nord-Ouest et compromis son développement.

Pour s'enrichir vite, on s'est jeté follement sur la subdivision urbaine. Résultat: les villes ont agrandi follement leur superficie. Pour faire vendre ces subdivisions lointaines, on a amené, à grands frais, trottoirs, aqueducs, petits chars, etc., et les villes se sont enfoncées dans les dettes jusqu'à effleurer la banqueroute.

Les fermiers éblouis par ces spéculations ont quitté leurs fermes pour la ville. L'argent si nécessaire au développement agricole du pays s'est trop souvent englouti dans des achats inconsidérés de lots de subdivision.

Le capital étranger, trompé par des manœuvres déshonnêtes et des représentations mensongères, a suivi le même chemin. Puis le vide du système est apparu. Le fermier est retourné ruiné sur la terre; les villes ne peuvent rencontrer leurs obligations; le capital étranger, trompé, s'est retiré jurant qu'on ne l'y reprendrait plus.

Instruit par l'expérience du passé, le gouvernement devrait faire une loi qui tue à tout jamais le fléau de la subdivision effrénée, faite uniquement dans un but de spéculation.

Ne serait-il pas possible de régulariser la subdivision d'une ville qui se développe selon ses besoins? Ne pourrait-on établir une proportion entre la population d'une ville et la superficie requise pour accommoder cette population. Serait-il possible de ne permettre les nouvelles subdivisions que dans la stricte limite des besoins d'une population dont le chiffre s'accroît?

On aurait de ce chef des villes plus compactes; les différents services (eau, etc.,) coûteraient moins à installer et à entretenir. Surtout, et c'est le plus important, ce serait un coup de mort donné à cette spéculation malsaine qui entrave le développement sérieux du pays.

De M. J.-B. Bessette, secrétaire du Cercle agricole de Sabrevois, Qué.

Le moyen de favoriser toutes les classes, pendant et surtout après la guerre, c'est d'aider le cultivateur à produire le plus possible et d'arranger les choses de manière que le consommateur achète directement du cultivateur. Il faudrait aussi que le cultivateur puisse garder ses fils près de lui afin de cultiver la terre en commun, ce qui serait beaucoup plus économique que s'il est obligé d'engager de la main-d'œuvre étrangère, toujours très onéreuse.

De M. Etienne Maynard, gérant, Société coopérative, Namur, canton de Suffolk, Qué.

Il faut produire, produire beaucoup, produire davantage. A la ville, on recommande la culture intense, à la campagne on voudrait les granges mieux remplies. Les uns se plaignent que le coût de la vie est trop élevé, les autres que leur ferme ne rapporte pas assez d'argent; le consommateur souhaite l'abondance sur le marché; le producteur désire des revenus qui lui permettent de mener une existence convenable. L'un veut la baisse des prix actuels, l'autre, une bourse plus ronde. Pour étudier ce problème, je me reporte aux années qui précédèrent la guerre actuelle, guerre qui a produit partout un tel changement économique que notre pays se trouve dans un état anormal. Avant 1913, les villes devenant prospères, les jeunes paysans y couraient pour y faire fortune. La main-d'œuvre manquait à la campagne et encore plus l'argent pour la payer. Le cultivateur redouble d'efforts, multiplie ses heures de travail, se procure plus de machines agricoles et produit davantage. Lutte inutile. Il n'a guère amélioré sa condition, la production augmente et de même les dépenses. Les profits sont malheureusement toujours les mêmes. Ce personnel qui a déserté les champs ne fait plus pousser de blé et il faut le nourrir. En ville, le prix des comestibles s'élève sans cesse; il y a plus de monde, une plus grande provision s'impose, la demande fait la hausse.

Alors, les journaux font l'éloge de l'homme des champs et leurs articles finissent par une pathétique invitation à retourner à la terre, là où se trouvent toutes les joies, toutes les vertus. Mais chacun reste en ville, même les-collaborateurs de ces bonnes feuilles. Oui, qu'il y ait un retour à la terre, le besoin en est pressant, et le résultat en sera des plus heureux. D'abord, que nos capitaux nous reviennent et nos enfants nous reviendront, resteront parmi nous, feront de bons cultivateurs et seront fiers de l'être. Quand nos enfants nous quittent, nous en sommes la cause, nous envoyons nos dollars en ville et ils les suivent. Tout le monde sait que l'usine, le magasin, la banque, le bureau d'assurance, le chemin de fer font leurs propriétaires millionnaires et les fermes ne donnent pas toujours l'aisance. Les fermes sont la richesse de notre pays, la grande source où s'alimentent toutes les autres industries, et l'homme de finance, les grands capitaux sont en ville. Point de récrimination de ma part, ces messieurs ont pris soin de nos deniers, les ont multipliés à leur profit, c'est logique. Mais ici se présente la question importante. Est-il sage de prendre l'or de nos immenses campagnes et de l'empiler sur un petit coin de terre qu'on nomme ville? On sait que le capital a fait naître et prospérer toutes les industries. Si l'une d'elles s'en trouvait séparée, quel serait son sort? Nos fermes valent à peine un quart de centin le pied carré. C'est notre or qui produit ces valeurs fabuleuses; il fait pyramide sur ce coin de terre et nous sommes dans l'impuissance de faire la moindre entreprise pour le développement de l'agriculture. L'agriculture est la base économique du Canada et elle paraît chancelante. Il s'agirait donc de l'étayer d'abord, puis de remplir les espaces libres d'un matériel solide aussitôt qu'il sera possible. Des bonis, de l'aide à toutes les entreprises utiles que tenteraient les cultivateurs, développer l'esprit coopératif, accorder autant d'avantages que possible à leurs associations, favoriser l'accumulation de leurs capitaux, ainsi les intérêts et les personnes seront liés. Le gouvernement aura fait là un grand bien.

L'instruction que nos enfants reçoivent les prépare guère ou mal pour l'industrie agricole. Le père qui fait instruire son enfant, dépense ses économies pour le conduire généralement à la ville comme avocat, industriel, marchand, banquier, ou bien commis, notaire, médecin dans quelque village, mais bien rarement il en fera un habitant. Pourquoi? Parce que son instruction ne lui sert guère pour la culture de la terre et, souvent même, il est inférieur au bon gros fermier qui ne sait pas lire. Il nous faut des écoles où nous apprendrons toutes les sciences qui se rapportent à l'industrie agricole. Des notions élémentaires d'abord, puis des connaissances plus approfondies dans des écoles supérieures. Ces sciences doivent être la base de notre programme scolaire et le remplir en grande partie. Après l'école, vient la coopération. Unir les esprits dans une même pensée, c'est créer un moyen d'action puissant. En groupant les gens par centaines, par milliers, ils auront conscience de la force du nombre et quand on est fort, on ose; de là l'initiative. Ce qu'un particulier ne pouvait faire seul, plusieurs associés l'exécuteront avec succès. Il faut des coopératives pour le développement de l'agriculture, en même temps des coopérateurs de vente, d'achat et de crédit. Quand le cultivateur sera maître de son industrie, aura son marché, sa banque, il marchera vers la prospérité et la production sera abondante.

Il y a beaucoup de terre colonisable dans les alentours de notre paroisse qui serait occupée maintenant si le gouvernement eût fait faire les chemins à l'avance. Un colon pauvre qui se met sur une terre aujourd'hui, ne peut pas y demeurer bien longtemps vu la rareté de l'argent et la cherté de la vie. Nous ne sommes plus au temps où un colon pouvait obtenir du crédit pour un et même deux ans. Aujourd'hui, les affaires se font au comptant, de sorte que celui qui commence le défrichement et qui n'est payé de son travail qu'au bout d'un an et quelquefois deux ans, se décourage et quitte la campagne pour la ville. Mon opinion, comme celle de bien des gens, est que le gouvernement provincial devrait indemniser ce pauvre colon en lui payant, par exemple, dix piastres de l'arpent, pour la terre qu'il défricherait, lesquelles "dix piastres de l'arpent" seraient remboursées au gouvernement par le colon avec un léger intérêt, le jour où il ferait patenter sa terre: (cinq ans).

Je n'ose dire ce que je pense au sujet des immigrants, on me fusillerait. Tout se réduit en un seul mot pour moi: "Être bien plus difficile au sujet des immigrants". Il faut, de toute nécessité, choisir, trier et choisir encore. Pas d'indésirables, ils nous coûtent trop cher et commettent trop de crimes.

Oeuvre nationale dont l'importance ne saurait échapper à un gouvernement qui a à cœur le développement du pays. En général, la colonisation est trop négligée, on y met trop d'entraves. Les propriétaires de limites à bois ont encore trop de privilèges et le colon n'est pas assez encouragé. La province de Québec surtout se trouverait bien de copier plusieurs lois d'Ontario qui aident le colon.

J'ai vécu onze ans dans l'Ontario, district de Nipissing, et j'y ai admiré les lois de la colonisation. Elles donnent au colon des avantages précieux que n'offre pas notre législation de Québec.

Un point capital pour les gouvernements fédéral et local, serait de donner de l'aide pécuniaire et toute la protection possible au colon. On ne saurait trop encourager et aider ceux qui veulent se fixer sur le sol, en ouvrant de nouvelles terres. J'ai vu les colons à l'œuvre dans l'Ontario et dans Québec. Or, je le répète, les avantages offerts aux colons, par les lois de l'Ontario, sont plus grands que ceux offerts dans Québec.

Voici un mal réel. Jeunes gens, jeunes filles, familles entières se dégoûtent de la campagne et vont encombrer les villes. Résultat inévitable: diminution de la production sur la terre et consommation plus considérable dans les villes; conséquence: rareté et cherté des vivres. On a beau dire aux cultivateurs: "Tenez des vaches pour la production du beurre, élevez plus de moutons, livrez-vous à telle culture payante", quand le père et la mère sont désertés par les plus grands enfants, ils n'ont pas l'aide voulue et diminuent la production de leur ferme. Le remède serait de ramener à la terre ceux qui l'ont abandonnée, et y encourager ceux qui sont encore sur leurs fermes. Je ne me sens pas qualifié pour donner la vraie solution. Cependant, si j'avais à

résoudre le problème, je recourrais aux primes. On donne aux pêcheurs du golfe les "fishing bounties", pour les encourager à la pêche et cela réussit; on donne aux industriels des primes et des bonis pour les encourager; pourquoi ne pas essayer la chose pour les agriculteurs? On pourrait aider telle branche de l'agriculture, l'élevage, etc. On pourrait copier du Danemark, de la Belgique et d'autres pays, des règlements et des lois très pratiques.

On le dit assez haut, la vie est chère. La viande, le pain, le beurre, les œufs, les légumes, les fruits, etc., etc., se vendent à des prix exorbitants. L'horrible guerre y est pour beaucoup, soit. Mais il y a aussi des abus criants. Les monopoles surgissent partout. Les capitalistes et les spéculateurs accaparent, qui les viandes, qui les œufs, qui la farine, etc., etc., et quand on est maître du marché, on exploite tout le monde. Les journaux, les économistes ont demandé au gouvernement de s'en mêler et d'empêcher ces hausses injustifiables sur tout. Il n'en fait rien. C'est une honte pour un gouvernement de tolérer ces trusts qui permettent à des gens insatiables, après au gain, cette exploitation du consommateur, surtout du pauvre.

On vante les récoltes de blé au Canada, il y a du blé et de la farine en abondance et, cependant, le prix du pain hausse continuellement. Il en est de même pour toutes les choses nécessaires à la vie.

Le gouvernement devrait agir sans retard. De plus, on devrait taxer sans merci ceux qui font des fortunes colossales avec les contrats de guerre. Le peuple se soumet volontiers aux taxes que nécessite la guerre. Mais pourquoi ne ferait-on pas comme en Angleterre et ailleurs, en exigeant une forte contribution de ceux qui font des millions avec les obus ou autrement, et en demandant plus à ceux qui reçoivent plus.

Aux prix actuels, le pauvre ne peut suffire aux dépenses de la vie.

Du Congrès agricole de l'Association catholique de la Jeunesse à Saint-Hyacinthe, Qué.

La province de Québec possède à un degré remarquable tous les éléments requis pour un grand accroissement de population et un rapide progrès dans le domaine agricole: race forte, laborieuse et prolifique, terres vastes et fertiles, communications faciles avec les grands centres, etc. Par malheur, les statistiques ne répondent pas à notre attente. Répétant une constatation déjà faite par le passé, le recensement officiel de 1911 nous apprend qu'au cours de la décade précédente, la population rurale de la province est restée absolument stationnaire, et que, dans vingt-six comtés, il y a eu diminution. Pourquoi la campagne perd-elle ainsi ses forces vives? Quelles sont les causes de cette anomalie désastreuse? Comment s'y prendre pour enrayer une émigration injustifiable, enraciner notre population au sol et assurer notre avenir national? Tels sont les points d'interrogation auxquels il importait de trouver une réponse.

Désireux de se mettre bien au courant de la situation afin de ne pas travailler au hasard, les membres de l'A.C.J.C. préparèrent un questionnaire très détaillé et firent une vaste enquête par toute la province. L'enquête révéla que le malaise déterminant l'exode rural provenait surtout:

1. de l'insuffisance de l'éducation agricole; 2. d'une organisation professionnelle encore à ses débuts; 3. d'une législation bonne à maints égards, mais qui pourrait s'améliorer beaucoup au bénéfice des cultivateurs. Le programme du congrès était tout tracé et les rapporteurs se mirent à la besogne. Des compétences reconnues en agriculture acceptèrent de compléter les recherches et de contrôler les délibérations des membres de l'A.C.J.C.

Les principaux vœux émis par le congrès peuvent se résumer en quelques lignes. Pour promouvoir l'éducation agricole, on recommande: 1. Que l'enseignement dans les écoles primaires s'inspire de la vie rurale; 2. que des bourses aux écoles d'agriculture soient mises à la disposition des élèves de l'enseignement primaire, commercial et secondaire; 3. que les collèges commerciaux, trop nombreux, soient transformés graduellement en collèges d'initiation agricole; 4. que les couvents de la campagne forment les jeunes filles pour le milieu rural; 5. que les instituts agricoles aient un double cours, l'un théorique, l'autre pratique; 6. que l'enseignement agricole soit mis

à la portée des jeunes filles; 7. qu'on fonde des cercles ruraux de l'A.C.J.C. pour préparer des recrues aux cercles agricoles; 8. que les parents confient à leurs enfants la responsabilité et les revenus d'une parcelle d'exploitation; 9. que la maison d'école devienne un centre de vie sociale et qu'on institue des amusements publics; 10. que les conférenciers agricoles soient choisis avec plus de soin; 11. qu'on établisse une ferme modèle dans chaque paroisse; 12. qu'il y ait une ferme d'expérimentation vers le bas du fleuve et une autre au Lac Saint-Jean.

Pour l'organisation agricole, le congrès souhaite: 1. que les cercles agricoles fonctionnent de façon effective en vue d'opérer des fédérations régionales; 2. qu'on forme dans les cercles des sous-comités chargés chacun d'une spécialité en vue de développer les coopératives et les mutuelles; 3. que les cercles se tiennent en relations suivies avec les ministères de l'agriculture, l'Union expérimentale d'Oka, le Comptoir coopératif de Montréal et la Société des fromagers de Québec; 3. que les caisses populaires Desjardins se développent et opèrent leur fédération.

Pour la législation agricole, le congrès désire: 1. que dans la législation générale on tienne toujours juste compte des intérêts agricoles; 2. que le crédit rural soit organisé le plus tôt possible par les gouvernements; 3. que tous les textes légaux concernant l'agriculture soient édités à part et distribués par le gouvernement provincial; 4. que les législateurs se préoccupent d'enrayer le drainage de l'épargne populaire par des sociétés exploitatrices, dont aucune garantie sérieuse ne justifie les opérations.

De M. L.-A. Pouliot, maire de Sainte-Croix, comté de Lotbinière, Qué.

La région que nous habitons a toujours été essentiellement agricole; en raison de sa position sur la rive sud du Saint-Laurent où les lacs et les rivières sont rares et peu considérables, cette région n'offre que peu ou point d'avantages pour le développement des énergies propres à l'industrie, la topographie des lieux ne s'y prêtant pas; par conséquent, cette partie de la province sera dans l'avenir ce qu'elle a toujours été dans le passé, propicé à l'agriculture seulement.

Cette immense partie du pays que nous habitons, étant une des plus anciennes de la colonie, a dû épuiser les richesses naturelles de son sol pour subvenir à ses besoins et à l'expansion du pays.

Elle aurait besoin de méthodes de culture plus rationnelles, enseignées par une école d'agriculture pour redonner à ses champs des rendements plus considérables qui lui permettraient de se tenir à la hauteur de son ancienne position, et de répondre aux besoins de demain.

De M. G.-A. Roy, 559, rue Beaudry, Montréal, Qué.

L'un des grands moyens à prendre pour rendre le Canada à son état normal est bien la conservation de ses forêts qui, malheureusement trop souvent, à différents endroits sont dévastées par les feux allumés par les étincelles des trains qui aujourd'hui les sillonnent en tous sens.

Nos gouvernements provinciaux ont bien des gardes forestiers, nos compagnies de chemins de fer ont bien des hommes spécialement chargés de surveiller et d'éteindre autant que possible tout commencement d'incendie, mais, pour ces dernières surtout, cela n'est pas encore suffisant; il faudrait nécessairement que tous leurs engins à vapeur soient munis d'un appareil fumivore quelconque qui, non seulement brûlerait toute la fumée noire que vomissent presque continuellement ces engins, mais qui en même temps brûlerait toutes les étincelles provenant de ces cheminées, étincelles qui, très souvent, allument des incendies dans nos forêts et ailleurs.

Ces compagnies auraient d'abord tout à y gagner parce que le gros bon sens nous dit fort bien que le fait seul de brûler toute la fumée noire et les étincelles d'un char-

bon mou quelconque, est déjà une économie assurée; ensuite, ces compagnies n'auraient plus à payer des dommages considérables comme elles en paient assez souvent, preuves: —le 3 juin 1903, à l'Annonciation, aux scieries de Villard ainsi qu'aux cultivateurs du même endroit, le C.P.R. a bien payé à ces sinistrés des sommes assez considérables; un peu plus tard, la même compagnie payait encore un assez fort montant à un propriétaire de Sainte-Thérèse pour lui avoir incendié sa manufacture. Le 29 octobre, 1915, l'honorable juge McTavish a obligé le Grand-Tronc à payer la somme de \$5,000 pour couvrir les pertes causées par le feu, subies par 7 citoyens de Hammond près d'Ottawa. Le feu aurait été mis par une étincelle d'une locomotive du Delaware & Hudson; enfin que de centaines d'autres?

De M. Zoël Drolet, Sainte-Catherine, Ont.

Ce sont les spéculateurs et marchands de gros qui font la hausse sur les produits des cultivateurs en revendant à d'autres cultivateurs comme nous, à des prix trop élevés. C'est une chose à laquelle le gouvernement devrait voir car, dans ces conditions, le cultivateur ne fait que peu d'élevage.

Le gouvernement vend de trop grandes étendues de terre au même propriétaire. Cette raison fait qu'il est impossible de créer une paroisse stable car, sur une aussi grande étendue, celui qui a besoin d'aide ne peut s'en procurer à cause des milles et des milles qu'il faut parcourir.

Le gouvernement devrait faire instruire des jeunes gens, fils de cultivateur ou autres, qui aimeraient suivre des cours d'agriculture. Même s'il n'y en avait que deux ou trois par paroisse ce serait un grand bien pour l'agriculture.

De M. Nap. Normand, secrétaire du Cercle agricole de Sainte-Julie, Laurierville, (Mégantic), Qué.

Votre comité ne pourrait-il pas intervenir auprès des compagnies de chemin de fer pour les engager à construire des voies de service, afin de faciliter aux cultivateurs le déchargement des chars de fumier qu'ils peuvent se procurer dans les villes. Ici, à Sainte-Julie Station, sur la voie du Grand-Tronc, les cultivateurs faisaient venir de Montréal plusieurs chars de fumier. Un habitant du village de Sainte-Julie Station a porté plainte au bureau d'hygiène de la province de Québec, alléguant que l'odeur de ces chars était insupportable. Alors, le Bureau d'Hygiène a défendu le déchargement de ces chars à notre station pendant les six mois de l'été. C'est la ruine de nos terres et la mort des cultivateurs; ils ont besoin de fumier pour maintenir le sol et, sans cela, la production diminuera considérablement.

De M. Alphonse Proulx, secrétaire du Cercle agricole de Saint-Pierre, Qué.

Le point essentiel, est de fonder des fermes de démonstration. Je crois que ce serait un bon moyen pour encourager l'agriculture. La plupart des gens hésitent à faire des expériences et préfèrent suivre la routine. Relativement à la colonisation, il faudrait donner des lots aux colons de bonne foi; j'en connais plusieurs qui ont des lots seulement pour en récolter le bois, et dès que celui-ci sera épuisé, la terre n'est plus avantageuse pour les colons.

Du rév. P. Grondin, missionnaire agricole, Saint-Joseph (Beauce), Qué.

Le grand travail à faire pour améliorer la production c'est de: 1. faire faire de la comptabilité.

2. Dans chaque localité, faire construire des abris et fosses à purin, afin de conserver les engrais. Il se perd plusieurs millions de ce chef, car on laisse gaspiller la chose la plus nécessaire à l'amélioration des terres: les fertilisants.

Pour atteindre les cultivateurs et répandre l'instruction agricole, il faudrait des agronomes partout; un par deux paroisses. Ces agronomes devraient avoir un chef indépendant du sous-ministre de l'agriculture. Ce chef devrait être choisi sans faire cas des partis politiques. Il devrait aussi s'entendre avec les curés.

Chaque agronome devrait posséder un lopin de terre pour pouvoir faire toucher du doigt comment on peut faire de la culture payante.

Pour augmenter l'étendue des terres en culture, il faut faire de la colonisation. Pour cela, il faut encourager les colons. Voici ce qu'il faudrait faire: prendre un groupe de futurs colons dans chaque paroisse ou dans chaque comté, et les grouper dans un même endroit.

Il faudrait des sociétés de colonisation indépendantes de la politique, comprenant des hommes de tous les partis et de toutes les professions, qui feraient *une œuvre* en travaillant pour les colons. Ces sociétés recevraient une allocation, si besoin en était. Elles seraient les maîtresses des centres à coloniser et devraient faire rapport aux gouvernements.

Depuis le commencement de la colonie, les gouvernements ont toujours été trompés par des employés peu scrupuleux ou malhonnêtes, en tout cas sans dévouement réel, qui ont toujours fait un tort irréparable à la colonisation. Il y a la question du marchand de bois qui complique cette question, mais elle pourrait, à mon avis, se régler très facilement. Un marchand de bois a le droit de coupe dans un canton. Des colons s'établissent dans ce canton. Qui empêcherait le marchand de bois d'acheter le bois de ces colons qui, eux-mêmes, s'engageraient à vendre tout leur bois au marchand possesseur de la coupe?

De M. J.-A. Parent, 896, rue Berri, Montréal, Qué.

Après une étude approfondie, je considère que c'est la culture de la terre qui fera la richesse du pays. Je suggère au comité de tourner ses regards du côté de l'est, principalement au sud du Saint-Laurent, jusqu'à l'Atlantique, et d'ouvrir ces parties du pays à la culture et, cela, presque à la limite des ports de mer.

Dans les différentes parties cultivables de ce domaine, le gouvernement devrait établir des scieries pour utiliser toutes les qualités de bois, depuis le beau pin, jusqu'au bois dur. Cela donnerait de l'ouvrage aux colons et les encouragerait à défricher leurs terres tout en vendant leurs bois. De plus, dans certaines parties, le gouvernement pourrait alimenter ses usines et mettre de côté des lots qu'il pourrait revendre dans de bonnes conditions aux colons.

Le gouvernement pourrait faire une avance de quelques mille dollars pour la première année et cet argent serait remboursé par le profit réalisé par le bois. C'est à peu près ce qui se pratique en Australie et je crois que le résultat en est excellent. A mon avis, une terre couverte de bois est plus avantageuse qu'une terre des prairies de l'Ouest.

De M. François Turcotte, maire de la municipalité de Saint-Michel-de-Mistassini, Qué.

Inutile de parler de colonisation dans les circonstances actuelles. La principale chose nous manque; un moyen de communication facile pour atteindre les terres colonisables. Tous les ans, un bon nombre de colons de bonne foi viennent visiter nos paroisses pour s'y établir, mais quand ils considèrent les moyens de communication que nous avons, ils se découragent, et j'oserai dire qu'ils font bien. Quand on songe

qu'il faut faire cinquante milles en voiture pour trouver un marché, le produit à vendre est pas mal endommagé et le temps manque pour faire le trajet.

Il y a, dans la seule paroisse de Mistassini, de la terre pour loger encore quatre cents familles aisément et, d'après les recherches faites, il y a encore vingt-six paroisses à créer qui sont toutes de bonne terre. Il y a, à Mistassini, de nombreux et puissants pouvoirs d'eau; des limites à bois d'une grandeur et d'une richesse incalculables. Tout est là sans produit aucun; les capitalistes visitent ces pouvoirs et en sont enchantés.

Mais pas de communication; il faut attendre et, en attendant, le bois passe au feu chaque année, ce qui est une perte irréparable pour le domaine public.

Il est difficile de comprendre ce retard de la construction d'un chemin de fer qui serait des plus faciles à faire et des moins dispendieux, le terrain étant absolument plat et bon.

Si on réfléchissait à la quantité de produits qui sortiraient du nord du lac Saint-Jean, si on avait des moyens faciles d'exportation, on serait émerveillé de la richesse et de l'activité du sol. Pour ces raisons et beaucoup d'autres, la culture et la colonisation n'augmentent pas et resteront stationnaires tant que nous n'aurons pas, comme les autres parties de la province, des voies de communication avec les grands marchés.

De M. Adrien Dalley, L'Annonciation, Qué.

A mon avis, la crise agricole au Canada provient de ce que le cultivateur est un être isolé, ne connaît pas le système coopératif d'achat et de vente en commun. Le producteur reçoit peu et le consommateur paie cher, trop cher. Il faudrait multiplier les sociétés coopératives agricoles, les fonder dans les cercles agricoles et leur faire obtenir des subsides du gouvernement. Il nous faudrait également des caisses de crédit populaire comme il en existe en Allemagne, au nombre de 27,000, en France au nombre de 17,000 et en Belgique au nombre d'environ 3,000. Tant que le cultivateur sera ce qu'il est, sans éducateur, sans protecteur, c'est le marchand qui lui-même vit dans la gêne. L'idéal et le rêve de nos enfants, c'est de devenir des marchands de campagne. Quel idéal!

Du directeur du Patronage Saint-Vincent, Lévis, Qué.

Ici, dans les environs de Lévis, il y a quantité de terres dites "du gouvernement" et à ce titre inaliénables, qui ne sont aucunement productrices. Une partie de ces terres, dans le voisinage des forts, ne peuvent pas être changées de destination; mais une autre partie pourrait certainement être concédée en baux emphytéotiques de 99 ans, sous condition d'être employée à la culture.

Avant de parler de défricher des terres à l'autre bout du monde, il serait plus profitable de faire produire ces terres qui sont dans le voisinage immédiat de nos villes vers lesquelles la production peut se déverser facilement. Si les démarches à faire n'étaient pas trop invraisemblables pour de telles concessions, et s'il ne fallait pas toujours y faire entrer des hommes politiques, je vous assure que plusieurs personnes en auraient demandé la concession.

Sur les terres éloignées, les difficultés du transport ne permettent pas, en général, de chercher d'autres récoltes que les grains, fourrages, pommes de terre; mais dans les terres proches des villes, ces cultures devraient être très restreintes. En effet, les terres avoisinant les villes, coûtent d'ordinaire très cher et doivent par conséquent, donner un fort rendement. Or, nos comtés ne pourront jamais lutter pour le prix des blés, etc., avec les produits de l'ouest ou même de la Matapédia. Ce me semble un contresens, alors que la proximité des villes amènerait un écoulement facile, de voir combien peu on y cultive les légumes et les fruits. A part les pommes de terre, les

choux de Siam et les choux, on ne voit quasiment rien sur le marché. Tandis que les terres pourraient rapporter, par une culture intensive, des légumes dix fois autant. Cette année, bien que nos œuvres ne nous laissent qu'une ou deux heures par jour, nous avons cultivé, avec charrue, une étendue de trois arpents sur $\frac{1}{2}$ arpent. Or, depuis un mois et demi, nous avons déjà récolté pour plus de \$15 de salade; nous déjeunons chaque jour de nos pommes de terre nouvelles. Nous avons eu pour \$30 d'échalottes, nous avons encore en quantité du blé-d'Inde sucré, fèves, tomates, carottes, oignons, poireaux, de quoi suffire à nos besoins tout l'été, c'est-à-dire qu'avec les cochons et le poulailler, nous allons passer tout l'été sans dépenser un sou.

Si les habitants voulaient cultiver les légumes, surtout les légumes de choix, ils pourraient gagner des sommes énormes, avec une terre trois fois moindre.

Seulement, il faudrait leur enseigner à dépenser de l'argent à propos, par exemple pour l'arrosage qu'un réservoir, muni de tuyaux percés, pourrait faire très rapidement.

Pour l'écoulement des produits, il y aurait gros bénéfice à établir des échelles de prix qui renseignent quelque peu, et surtout à établir des coopératives des ventes régies, administrées et fondées par les cultivateurs eux-mêmes. De cette façon, les habitants mettent au chemin de fer leurs produits qui sont reçus en ville par tel ou tel représentant du syndicat agricole qui en fait la vente au plus haut prix. Il pourrait même se faire de l'exportation, car les villes comme Montréal ne peuvent recevoir ce dont elles ont besoin; et même aux Etats-Unis.

En ce moment, attirés par l'appât des hauts prix, les cultivateurs vendent leurs bêtes, mais cela n'aura qu'un temps; il faudrait encourager l'élevage. On néglige surtout le poulailler; la ponte, cependant, rapporte. L'an dernier, avec un poulailler mal exposé, mal aéré, la vente des œufs de nos trente-six poules nous a permis de payer leur nourriture, payé aussi le grain et le foin de notre unique cheval et nous avons réalisé un bénéfice de \$18, plus la chair de ces mêmes volailles.

On pourrait aussi enseigner aux cultivateurs l'élevage du poulet, fait avec méthode dans des établissements spéciaux, le sectionnement des poulaillers.

Il faut un coq pour 12 à 15 poules. Ce sont des points sur lesquels, en général, on est trop routinier et on ne cherche point à étudier.

Avant la guerre on importait des fromages étrangers. Cette importation est maintenant à peu près supprimée. Pourquoi le cultivateur canadien ne prendrait-il pas la place des fabricants étrangers? Dernièrement, je voyais un fromager d'une fromagerie brevetée qui ne savait pas ce que c'était qu'un fromage mou. Au lieu de s'en tenir au fromage du pays, pourquoi ne ferait-on pas des imitations de Roquefort, Pont-l'Évêque, Camembert, etc., qui sont partout appréciés. Ces essais ont été faits ailleurs, comme en Italie, etc. Mais il faudrait, sur ce point, des ouvrages qui nous procureraient tous les renseignements possibles.

En France se tenaient annuellement les Comices agricoles ou expositions des fruits et des animaux les plus beaux, pour lesquels on distribuait des médailles et même des décorations du mérite agricole. Pourquoi ne ferait-on pas quelque chose de semblable. Quelques essais enfantins ont été faits pour les jardins scolaires. Cela pourrait se faire pour les fermes elles-mêmes. Mais au lieu de tenir ces expositions dans les villes (voir des vaches ou des poireaux n'intéresse guère nos citadins), mieux vaudrait les tenir dans les milieux que cela intéresse, dans de grosses bourgades de campagne et sous la présidence tout au moins d'un ministre provincial.

Du rév. F. Blanchard, Fortinville, Qué.

Notre région a besoin de terres et de communications. Dans la région de Lotbinière et de Mégantic, des compagnies détiennent, avec un soin jaloux, des terrains boisés propres à la colonisation. Faute de terres, de vigoureux Canadiens prennent la route des Etats-Unis. Ces compagnies, toutes à leur exploitation de bois, négligent de donner les chemins nécessaires. Nous sommes ici à proximité de trois chemins de

fer: le Grand-Tronc, l'Intercolonial, le Delaware & Hudson. Tous ces chemins sont reliés par le Lotbinière et Mégantic, acheté par le gouvernement fédéral, avec le Québec et Saguenay, afin de venir en aide aux pauvres populations exploitées et abandonnées. Il y a trois ou quatre mois que le chemin de fer appartient au gouvernement. Nous sommes dans le district de Québec. Cependant, il faut encore une semaine pour faire le voyage de Québec. Pourquoi? Parce que notre compagnie de bois continue à se servir du chemin de fer d'une manière exclusive.

De M. J.-T. Bertrand, ingénieur, président de la Société coopérative de Saint-Jean-Baptiste de l'Isle-Verte, Qué.

Occupons-nous de l'agriculture et de nos pêcheries; la terre et la mer renferment des ressources qui ne demandent que des intelligences et des bras pour les exploiter, et il faut, même au prix de nouveaux sacrifices financiers, savoir en tirer partie. C'est en connaissance de cause que le ministre français, Méline, a proclamé la mobilisation agricole comme corollaire de la mobilisation militaire, et a demandé à la mer de compléter le ravitaillement de l'armée et des peuples alliés. Or, on ne peut mobiliser sans outiller; il en est des industries comme de la guerre. En premier lieu, il faut pouvoir circuler, il faut des voies de communication, des chemins d'Etat, des chemins de province et des chemins d'arrondissement plus parfaits les uns que les autres, suivant leur importance. Il est prouvé, et ce sera un des bons résultats de la guerre actuelle, que le truck-automobile, l'auto-camion, a résolu la question des transports se pliant parfaitement à toutes les exigences, rapprochant le producteur du consommateur, et donnant ainsi une heureuse solution au grand et intrigant problème de la cherté de la vie sur presque tous les points.

Comme exemple, permettez-moi de citer la péninsule de Gaspé, et plus spécialement la côte nord, formant la rive sud du fleuve Saint-Laurent, où l'on manque absolument de tout moyen de communication, où le chemin maritime, mal localisé il y a cinquante ans et jamais terminé depuis, est la cause que cette région n'est guère plus avancée aujourd'hui qu'elle l'était alors, malgré la richesse inépuisable de ses pêcheries tout le long de la côte, malgré les forces hydrauliques que ces nombreux cours d'eau peuvent développer, malgré la richesse de ses forêts, malgré tous les avantages et toutes les beautés que révèle le plateau intérieur. Ce "Parc national" est situé à une altitude de 1,200 à 1,700 pieds au-dessus du niveau du golfe, bordé, encerclé par les monts Notre-Dame qui, à certains endroits, s'élèvent de 3,700 à 4,500 pieds d'altitude; il est sillonné et entrecoupé en tous sens par les enchevêtrements des nombreuses rivières qui y prennent naissance et s'y alimentent pour venir ensuite distribuer les pouvoirs d'eau, irriguer et féconder le sol du littoral de la baie des Chaleurs et du fleuve. Il n'y a rien à envier à la Suisse comme paysages et comme horizons avec, en plus, l'étendue et la majesté des mers pour l'enchâsser. Une nouvelle localisation qui, pour la majeure partie, suivrait la grève au pied des falaises et la construction facile d'un chemin qui serait la continuation du chemin Québec-Rimouski-Matane jusqu'à Gaspé, pour se raccorder au chemin de la baie des Chaleurs, sur le versant sud de la Gaspésie, serait un des meilleurs placements que l'Etat pourrait faire.

Les différents départements des Postes, de la Marine, de l'Agriculture, de l'Intérieur, des Chemins de fer, des Travaux publics et même de la Milice à divers titres, sont absolument intéressés à ce que ce grand chemin maritime de Gaspé se fasse sans retard. Entre autres raisons il y a ce fait établi et reconnu par le département de la *Défense Nationale* et les autorités impériales, que le havre de Gaspé est, au point de vue stratégique, le havre le plus important du Dominion puisque, encore au printemps dernier, une quarantaine de transports chargés de troupes canadiennes y ont pris refuge pour y attendre les vaisseaux de guerre qui devaient les escorter.

Cette construction d'un anneau de la grande artère nationale permettra aux militaires revenus du front de trouver un emploi auquel le travail des tranchées les aura

préparés, en attendant qu'ils s'établissent sur les rives du fleuve pour participer à l'exploitation des pêcheries. Pour le pêcheur du golfe Saint-Laurent il ne s'agit pas, comme pour le cultivateur, d'augmenter l'étendue du champ en culture, mais d'avoir assez de facilités pour sauver toute la moisson qui est toujours là, dans les flots.

Il faudrait, afin d'améliorer la situation du pêcheur, étudier et résoudre ce problème de la boette, afin de diminuer les hasards de la pêche et augmenter le rendement. Le gouvernement fédéral a déjà essayé par des glacières, soi-disant coopératives, de résoudre ce problème, mais sans succès, à cause de la routine disaient les uns ou, d'après les pêcheurs, parce que la boette gelée ne vaut rien. Le hareng, dès qu'il dégèle, se défait et ne peut tenir après l'hameçon. Il a été établi et démontré que la chair et les fibres du poisson sont brisées par la congélation et que, pour qu'elles se conservent bien, il faut (dès que le poisson est devenu rigide) le placer dans un réfrigérateur à une température homogène dans un milieu isothermal. Il faudrait établir un crédit spécial pour le pêcheur comme pour le cultivateur afin de lui faciliter l'achat de son outillage.

Il faudrait favoriser, chez les pêcheurs comme chez les cultivateurs, l'établissement et le bon fonctionnement des coopératives pour toutes fins.

Il faudrait enfin favoriser l'établissement de cercles d'études pour renseigner le pêcheur et lui apprendre à se renseigner lui-même à bonne source.

La matière première la plus importante pour toutes nos industries et la plus répandue par tout le pays est sans contredit le bois de nos forêts. Efforçons-nous donc, en conformité avec les leçons et l'expérience chèrement acquises de la Société Forestière Canadienne, de faire adopter par tout le Dominion la loi de Québec ou quelque chose d'analogue pour la protection de nos forêts, et surtout de voir à ce que toutes les dispositions de la loi soient mises en pratique et observées à la lettre, malgré les influences locales, politiques ou autres.

Au sujet de nos ressources hydrauliques, nous devrions dans tout le Dominion profiter du bon exemple de l'Ontario; faire un inventaire complet de toutes nos eaux courantes, avoir un dossier complet et absolument exact de chacune de nos rivières, de leurs cours, de leurs tributaires, de l'étendue de leur bassin, des têtes d'eau naturelles ou artificielles, des possibilités de régularisation du débit et de la plus-value ainsi donnée; puis réserver les sites d'écluses et de réservoirs, et, au besoin, les forêts, les lacs et les plaines que peuvent contribuer à ladite régularisation de manière à développer le maximum des forces, et que l'on assure ainsi la vente ou la location des forces hydro-électriques à des prix populaires, par une saine compétition, sans effrayer l'esprit d'entreprise, en fixant seulement les prix par des lois parfois arbitraires, injustes et qui peuvent devenir prohibitives.

Il serait profitable d'établir un bureau central de statistiques et d'informations (disons, pour la province de Québec, au Comptoir coopératif de Montréal) pour coordonner tous les renseignements obtenus des sociétés coopératives locales ou de toute autre source sur l'état des marchés, sur la production et la consommation, sur ce que chaque localité veut ou peut vendre et acheter, afin de régulariser la distribution et les prix, d'empêcher les uns de périr de faim, tandis que le voisin meurt d'indigestion.

Le Comptoir coopératif central pourrait compiler ces informations et, dans une revue hebdomadaire d'informations, tenir chaque société locale au courant.

Dans l'application de la loi de la conservation de nos ressources naturelles et nationales, que l'on n'oublie pas le citoyen canadien. L'homme, avec son intelligence et ses bras, n'est-il pas la première de nos ressources? Tandis que nous frappons d'une taxe prohibitive de simples articles de commerce, devons-nous aller chercher ailleurs des bras et des têtes dirigeantes?

INDEX.

	PAGE
Institution du Comité spécial.	3
Rapport du Comité.	5
Arrêté ministériel.	8

RAPPORTS ET SUGGESTIONS.

Joseph Cloutier, <i>Rivière-aux-Chiens (Qué)</i>	10
Culture fruitière et maraîchère—Division judicieuse des terres.	
Frères de la Charité, <i>Saint-Guillaume-d'Upton (Qué)</i>	10
Conférences agricoles pour enseigner des moyens pratiques aux paysans.	
Crédit Mobilier Franco-Canadien, <i>Montréal (Qué)</i>	11
Comptoirs manufacturiers; Expositions permanentes; Bonnes routes; Fermes modèles.	
Rév. A. Benoit, <i>Sainte-Angèle-de-Monnoir (Qué)</i>	12
Suppression des buvettes dans les campagnes.	
Edouard-P. Lachapelle, <i>Saint-Pierre-l'Ermitte (Qué)</i>	12
Sociétés coopératives.	
Paul Rinfret, <i>Canrobert (Qué)</i>	13
Petites fabriques dans les villages; Conférences agricoles.	
Ephrem Chaput, <i>Saint-Denis-de-Richelieu (Qué)</i>	13
Crédits agricoles; Bonnes routes; Conférences.	
Rév. J.-A. Ouellet, <i>Saint-Jean-de-Dieu-de-Témiscouata (Qué)</i>	13
Bonnes routes pour favoriser la colonisation.	
Rév. Aug. Lessard, <i>Saint-Gédéon-de-Beauce (Qué)</i>	14
Contrôle des fromageries et beurreries, de la coupe et de l'exportation du bois.	
Rév. C.-Ed. Saint-Germain, <i>Sainte-Angèle-de-Laval (Qué)</i>	14
Enseignement par des agronomes du gouvernement; Abattoirs coopératifs et caisses rurales.	
Mgr Emile-J. Légal, <i>Edmonton (Alta)</i>	15
Localisation raisonnée des industries; Abolition de la "Single Tax"; Rectification des voies publiques.	

	PAGE
David Roy, <i>Saint-Michel (Qué.)</i>	15
Conférences agricoles pratiques.	
Louis Létourneau, <i>Gaspé (Qué.)</i>	16
Culture fruitière dans les localités propices; Sous-produits de la pêche.	
Rév. Frère Gabriel, <i>Montréal (Qué.)</i>	16
Aide aux colons.	
Cyrille Breton, <i>Saint-Victor-de-Tring (Qué.)</i>	17
Crédits agricoles; Favoriser la colonisation.	
J.-Herma Charland, <i>Saint-Ignace-du-Lac (Qué.)</i>	17
Réglementation de l'immigration et aide à l'agriculture; Tarif préférentiel.	
R. Gillin, <i>Fort-Alexander (Man.)</i>	19
Voies de communication; Télégraphes et téléphones.	
R. P. Fortunat, <i>Lac Saint-Jean (Qué.)</i>	20
Conserves de bluets.	
A. Jaubert, <i>Saint-Pierre (Man.)</i>	20
Apprendre aux cultivateurs à conserver leurs graines de semence.	
J.-A. Provencher, <i>Sainte-Sophie-de-Mégantic (Qué.)</i>	20
Stations agricoles expérimentales; Abattoirs coopératifs.	
Ed. Guérin, <i>Saint-Isidore-de-Laprairie (Qué.)</i>	21
Aide à l'agriculture.	
Rév. Charles Stackler, <i>Lac Saint-Jean (Qué.)</i>	21
Verreries; Semences aux agriculteurs.	
H. Vaisi, <i>Red-Deer (Alta)</i>	21
Routes; Drainage des terres; Réprimer la spéculation des terrains.	
J.-B. Bessette, <i>Sabrevois (Qué.)</i>	24
Etablissement de relations directes entre les cultivateurs et le consommateur.	
Etienne Maynard, <i>Namur (Qué.)</i>	24
Répandre davantage l'enseignement agricole.	
Congrès agricole de l'A. C. J. C., <i>Saint-Hyacinthe (Qué.)</i>	26
Populariser l'enseignement agricole; Législation agricole.	
L.-A. Pouliot, <i>Sainte-Croix-de-Lotbinière (Qué.)</i>	27
Ecoles d'agriculture.	
G.-A. Roy, <i>Montréal (Qué.)</i>	27
Protection des forêts contre l'incendie.	

	PAGE
Zoël Drolet, <i>Sainte-Catherine (Ont.)</i>	28
Réprimer la spéculation.	
Nap. Normand, <i>Sainte-Julie-de-Mégantic (Qué.)</i>	28
Voies de service pour les cultivateurs.	
Alphonse Proulx, <i>Saint-Pierre (Qué.)</i>	28
Stations de culture expérimentales.	
Rév. P. Grondin, <i>Saint-Joseph-de-Beauce (Qué.)</i>	28
Enseignement agricole; Sociétés de colonisation.	
J.-A. Parent, <i>Montréal (Qué.)</i>	29
Scieries établies par l'Etat.	
François Turcotte, <i>Saint-Michel-de-Mistassini (Qué.)</i>	29
Voies de communication.	
Adrien Dalley, <i>L'Annonciation (Qué.)</i>	30
Education du cultivateur.	
Directeur du Patronage Saint-Vincent, <i>Lévis (Qué.)</i>	30
Exploitation des "terres du gouvernement"; Volailles; Fromages; Expositions de fruits et d'animaux.	
Rév. F. Blanchard, <i>Fortinville (Qué.)</i>	31
Réprimer l'accaparement par les compagnies de chemin de fer.	
J.-T. Bertrand, <i>Isle-Verte (Qué.)</i>	32
Méthodes rationnelles de pêche; Coopératives de pêcheurs; Aménage- ment du havre de Gaspé; Protection des forêts; Inventaire de nos ressources hydrauliques; Bureaux centraux de statistique; Protec- tion aux citoyens canadiens.	

25

